BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3945 du Mardi 14 Janvier 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LIBYE

Jean-Claude Gakosso pour préparer un sommet à Brazzaville

Jean-Claude Gakosso et Smail Chergui, commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA (P.7)

VIE DES PARTIS

Le RDD appelle à l'organisation des états généraux de l'opposition

Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango (P.3)

NECROLOGIE

Laurent Botséké

Laurent Botséké: derrière le journaliste, un chanteur!

(P.23)

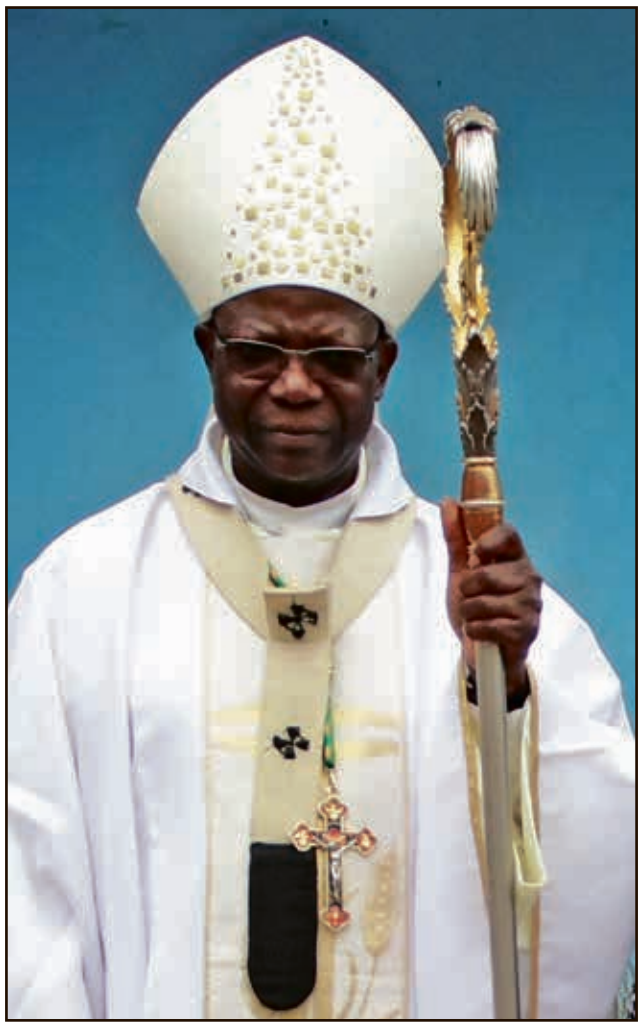

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX À MGR ANATOLE MILANDOU, ARCHEVÊQUE DE BRAZZAVILLE

«Que sommes-nous devenus pour les autres? D'autres Christ? Ou des antichrists»

(P.13)

Editorial

Le viaduc de tous les symboles

SANTÉ

Chevron Congo poursuit l'«Opération sourire»

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale en république du Congo, la société pétrolière Chevron Congo a lancé du 23 décembre 2019 au 4 janvier 2020 l'«Opération sourire», qui vise à apporter du réconfort aux familles, en opérant gratuitement les enfants souffrant de hernies ombilicales et inguinales, et de becs de lièvre.

Menée en partenariat avec le diocèse de Pointe-Noire et avec la collaboration de la direction départementale de la Santé de Pointe-Noire, cette initiative d'amélioration de la santé communautaire permet aux populations affectées par ces pathologies gênantes de se faire opérer gratuitement.

Lancée en début d'année, les familles ont pu ainsi, pendant près de 5 mois, enregistrer leurs enfants dans tous les sites sélectionnés pour cela; hôpitaux publics, Centres de santé intégrés et paroisses des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Au total, plus de 400 patients étaient enregistrés.

Après Dolisie, le programme a de nouveau été organisé à Pointe-Noire, à l'hôpital de Loandjili. Ainsi, plus de 100 personnes, des enfants pour la plupart, ont subi ces opérations sur une durée de dix jours. Grâce à cette troisième campagne, plus de 300 enfants ont déjà pu retrouver l'usage normal de la parole et de leur motricité, sans compter qu'ils pourront désormais la stigmatisation dont ils étaient jusque-là victimes.

«Le sourire redonné à un enfant qui peut dorénavant marcher et parler, est l'acte le plus solennel que nous puissions faire pour l'humanité, a exprimé Madame Katia Mounthault-Tatu, Directrice des Relations Publiques et Institutionnelles de la société Chevron. Redonner le sourire à un enfant, c'est également contribuer à son émancipation et lui permettre d'être libre: libre de se développer, libre de prendre les décisions pour son propre avenir et celui de sa communauté. Redonner le sourire, c'est s'assurer qu'un enfant deviendra un membre productif de nos sociétés. Redonner le sourire à un enfant, c'est illuminer le monde».

Pour clôturer cette série d'opérations, une messe a été célébrée à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Pointe-Noire, par Mgr Miguel Angel Ollaverri, évêque du diocèse de Pointe-Noire, entouré de membres de son presbyterium; l'abbé Alain Loemba, vicaire général, l'abbé Louis Pambou curé de ladite paroisse et l'abbé Wilfried Bintsamou. L'équipe médicale conduite par la sœur Martine Makanga, venue du Kenya a regroupé infirmières, anesthésistes et techniciens venus des hôpitaux de Loandjili et A. Sicé.

Pour son mot de circonstance, le professeur Martine Makanga, s'est dite satisfaite du travail accompli et de la collaboration avec les équipes de l'Hôpital de Loandjili, de l'Hôpital A. Sicé et des sœurs Thérésiennes du Centre de Polio de Foucks.

Pour susciter de telles et belles initiatives dans la ville de Pointe-Noire, Mgr Miguel a focalisé son homélie sur l'évangile de Saint Mathieu (Mth 4, 12-17.23-25) en invitant chacun à faire du bien et surtout envers les enfants, car l'amour en Dieu se voit à travers le prochain.

BACONGO (ARRONDISSEMENT 2 DE BRAZZAVILLE)

La boutique Canal+ Store Bacongo a ouvert ses portes

Après Nabemba, Talangaï, Moukondo, la société Canal+ Congo a procédé, jeudi 9 janvier dernier à l'inauguration de sa quatrième boutique dénommée Canal+ Store Bacongo, au marché Commission, à Bacongo le 2e arrondissement de Brazzaville. La coupure du ruban symbolique a été exécutée par Benjamin Belle, directeur général de Canal+ Congo, en présence de Simone Loubienga, administrateur-maire de Bacongo, et des habitants du quartier Commission, qui abrite cette boutique rénovée.

Cette dernière boutique a pris plusieurs mois de rénovation. Et pour le directeur général de la société Canal+ Congo, Benjamin Belle, *«Canal+ est heureux de présenter le 4e Canal+ Store de Brazzaville. Une vraie vitrine de modernité que la société continue d'apporter à l'ensemble de son réseau»*, a-t-il indiqué.

A l'image des précédentes boutiques ultra-modernes de la société, Canal+ Store Bacongo a été pensé dans l'optique d'offrir aux clients Canal+, plus de proximité et de modernité. Selon Benjamin Belle, *«cette boutique offre une nouvelle expérience, grâce à un parcours client totalement réétudié, mais aussi par son design moderne».*

A l'exemple des services qu'offrent des boutiques déjà existantes, Canal+ Store Bacongo permettra de tester les produits Canal+ grâce aux espaces passions et interactifs. Les abonnés, à l'aide d'une télécommande, auront la possibilité de plonger dans l'univers Sport, Cinéma ou Série.

La coupure du ruban symbolique par Benjamin Belle, en présence de Simone Loubienga

La façade principale de l'agence Canal+ Store Bacongo

Pour l'administrateur-maire Simone Loubienga, l'ouverture de cette boutique rénovée est une bonne initiative en ce sens qu'elle évitera aux populations de sa circonscription administrative de parcourir de longues distances pour résoudre les différents problèmes en lien avec l'abonnement, le réabonnement ou mieux comprendre les mécanismes de fonctionnement du dispositif Canal+ dont elle dispose.

La boutique sera ouverte du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures et le samedi de 8 heures à 16 heures. En cela, Canal+ Congo réaffirme une fois de plus sa volonté d'allier proximité et modernité.

A l'occasion de l'ouverture de cette nouvelle boutique, les responsables de Canal+ Congo ont indiqué qu'en janvier, sur les bouquets Canal+, c'est un début d'année musclé. Ceci, en rapport avec une programmation exceptionnelle avec la diffusion de films célèbres *«Advengers Endgame»,* la Super coupe d'Espagne, la reprise des championnats après la trêve. Mais surtout 15 jours sont offerts à tout abonnement ou réabonnement.

Gaule D'AMBERT

Maître Prosper MOUTSOUKA, Notaire
Titulaire d'un Office Notarial, sis à Pointe-Noire, 104, Avenue MOE KAAT MATOU, Immeuble MASSEKE, face J.J. LOUKABOU, B.P.: 8141,
Téléphones: 06 664 24 99/05 587 03 53
E-mail:mouts_prosper@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal en la forme sous seing privée de l'Assemblée Générale à caractère Extraordinaire de l'associé Unique de la Société MOUEMBI, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de F.CFA UN MILLION (1 000 000), dont le siège est à Pointe-Noire, immeuble Liliane, Administrée et gérée par Madame BERNARD Maryse, Boîte Postale: 212, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR 13-B-878, dressé en date à Pointe-Noire du trois octobre deux mil dix-sept, enregistré à Pointe-Noire Centre, le six juillet deux mil dix-huit, sous Folio 124/41, N°4803, l'associé Unique de la société ci-dessus citée a décidé de:

• La Dissolution anticipée, à compter du 3 octobre 2017 et de la liquidation, conformément aux dispositions des articles 23 et 24 des statuts de la société enregistrés à Pointe-Noire, Tié-Tié, le 15 Décembre 2005, sous le numéro 1873, Folio numéro 176/5 ;
Le liquidateur de la société est monsieur Gilles d'ARGOUGES, de nationalité Française, exerçant la fonction de Directeur Financier, Juridique, Association et Marketing de la société Perenco Congo S.A., lequel élit domicile au siège social de la Société, déclare accepter ce mandat et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les lois et règlements en vigueur ;
• Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, payer le passif et de transférer le solde de la Société ;
• L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôts qu'elles entraîneraient.

Pour Avis,

Maître Prosper MOUTSOUKA,
Notaire.

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:
Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

JOURNÉE NATIONALE DU CIVISME

Une invite à revolutionner les mentalités

«Civisme: facteur de développement et du mieux vivre». Tel est le thème de la deuxième journée nationale du civisme, célébrée le 11 janvier 2020. Instituée par décret en 2018, il s'agit à travers cette commémoration, de créer les conditions d'intériorisation des notions liées aux valeurs civiques et morales. Pour l'occasion, le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique.

Destinée Hermella Doukaga

La célébration de la journée nationale du civisme offre l'occasion de réinscrire dans la conscience collective, *«le sens patriotique en tant que valeur sociale cardinale d'exaltation de l'amour de la patrie, gage d'un développement harmonieux et durable»*, a dit Mme Destinée Hermella Doukaga.

Elle a estimé qu'il est plus que temps, pour que *«chacun prenne conscience de l'urgence, s'associant à l'autre pour bâtir un plan d'attaque efficace et inclusif, condition d'une réponse durable et collective à l'incivisme sous toutes ses formes»*.

La ministre de la Jeunesse estime que pour relever le défi de la moralisation de la vie publique nationale, *«il nous faut conjuguer les efforts pour l'éclosion d'un véritable sens patriotique»*.

Elle a expliqué que le thème choisi pour cette deuxième édition est une interpellation, à la fois individuelle et collective, qui traduit l'importance que constitue le civisme, appréhendé comme valeur centrale d'éveil de la conscience nationale et du renforcement de la stimulation de l'esprit patriotique».

«A côté de l'effort du Gouvernement traduite dans la conception et la mise en œuvre des actions de formation en vue du développement de la conscience civique, vient en complément la participation citoyenne dont la promptitude permet de consolider la cohésion sociale et de renforcer le climat de confiance et de sérénité entre les différentes communautés dans notre pays», a-t-elle ajouté.

Selon elle, l'importance que revêt cette journée, répond à la nécessité d'un éveil pratique des Congolais au sens patriotique: *«l'incivisme est presque érigé en norme dans notre société au point qu'il est entré dans les mœurs et, plus inquiétant encore, que l'on considère comme normal le non-respect du caractère contraignant des règles qui organisent la vie en société».*

Pour elle, l'institution de cette journée s'inscrit dans la dynamique du processus d'assainissement du mental des Congolais. Elle a lancé un appel à tous les citoyens et habitants du Congo, à jouer leur partition pour davantage mutualiser les efforts à l'effet de consolider l'édifice du civisme pratique et agissant. *«Je nous invite tous à une véritable révolution pour qu'enfin les multiples appels du président de la République au changement des mentalités, cessent de résonner en nous comme des slogans d'alibi, mais trouvent un élan réel et décisif aux cris de ralliement contre toutes les formes de comportements déviants qui gangrènent notre société».*

A travers cette journée, Destinée Hermella Doukaga estime que l'occasion est donnée aux Congolais de faire du civisme une *«réalité vivante et un ingrédient pour notre avenir vers le développement, en vue de consolider la cohésion sociale, renforcer le climat de sérénité entre les différentes communautés nationales et faire du Congo un havre de paix»*.

Cyr Armel YABBAT-NGO

VIE DES PARTIS

Le RDD appelle à l'organisation des états généraux de l'opposition

Le vice-président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango, a animé samedi 11 janvier 2020 à Brazzaville, une conférence de presse. Il a réitéré l'appel de son parti au rassemblement de toute l'opposition pour faire gagner le Congo en 2021. Tout comme à l'organisation des états généraux de l'opposition. *«C'est notre responsabilité, c'est notre devoir et peut-être notre honneur aussi !»*, a-t-il dit.

Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango

Quelques responsables des partis membres de l'opposition constitutionnelle dont Pascal Tsaty-Mabiala est le chef de file et ceux de la Fédération de l'opposition congolaise incarnée par Mme Claudine Munari étaient présents. Tels que Paul Marie Mpouele, Paul Dihoulou, Armand Mpourou, Mboussa Ela, Bonaventure Mbaya, Eric Mampouya et bien d'autres.

Pour le vice-président du RDD, cette rencontre s'inscrit dans une démarche républicaine. *«Sachez que nous portons dans le débat public des orientations différentes, mais nous avons en commun la République du Congo, notre mère patrie. Que cela soit entendu»*, a-t-il déclaré.

Après avoir énuméré les difficultés auxquelles les populations sont confrontées, il a rappelé que plus de vingt trois ans de monopole du pouvoir par un système politique dans un pays quel qu'il soit, la preuve que la démocratie est confisquée. Et cette confiscation, a-t-il poursuivi, *«est patente au regard de la gouvernance électorale installée dans notre pays»*.

Il a estimé que l'appel du 18 juillet 2019 intitulé: *«Appel du RDD au Rassemblement de tous les partis de l'opposition congolaise pour faire gagner le Congo en 2021»*, répond à la demande d'unité de l'opposition maintes fois exprimée par le peuple congolais afin de favoriser l'alternance politique dans le pays. *«Ce cri du peuple qui agonise, semble t-il, n'a pas été audible ou n'a simplement pas été pris au sérieux. C'est irresponsable! Et pourtant notre devoir est de le servir en répondant à ses profondes réclamations»*, a-t-il souligné.

Et d'ajouter: *«Aujourd'hui, nous réitérons cet appel. Nous appelons tous les opposants politiques congolais à se rassembler. Nous nous adressons également à tous les mouvements progressistes, aux activités et aux vrais opposants de la diaspora pour mutualiser nos visions et toutes nos énergies afin de favoriser l'alternance politique dans le pays»*.

Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango pense qu'avant de discuter avec le pouvoir de ce qui semble être le besoin de tous les opposants, *«il serait bon que nous soyons capables de nous unir pour l'organisation des états généraux de l'opposition. C'est notre responsabilité, c'est notre devoir et peut-être notre honneur aussi !»*, a-t-il affirmé.

Selon lui, le bon sens commande que l'opposition prenne le temps de se remmetre en question. *«Les états généraux de l'opposition est le seul défi qui se présente. Sommes-nous oui ou non capables de nous asseoir, de débattre autour des questions cardinales qui pèsent sur le futur de l'opposition d'abord, et ensuite emmener cette probématique au niveau national?»*, s'est-il interrogé.

Il a estimé qu'il ne peut y avoir d'alternance sans passer par la case dialogue inclusif, qui *«nous obligerait à régler le problème de la gouvernance électorale, si essentiel… Unissons-nous donc pour l'organisation des états généraux de l'opposition en vue entre autres, de la désignation d'un candidat unique issu de cette opposition plurielle réunie. Montrons que nous sommes capables parce que notre peuple nous attend là»*, a-t-il insisté.

Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango a, par ailleurs, souligné que la réussite de l'unité de l'opposition souhaitée par une large majorité de Congolais, *«écartera tout risque de dispersion des voix. A contrario, la multiplication des candidats aujourd'hui ne sera qu'une dissémination des forces, qui ne conduira qu'à donner l'avantage à ce système»*. Le vice-président du RDD a en outre répliqué à ses adversaires sur les critiques ou les attaques qui lui sont faites. *«Le RDD, notre parti, est résolument dans l'opposition et soutiendra le candidat quel qu'il soit, qui sera élu suite à la concertation intra-muros de l'opposition pour garantir l'alternance politique tant attendue»*, a-t-il indiqué.

Il a révélé que son parti se portait bien et qu'il est bien implanté à Owando (département de la Cuvette) qui constitue son fief. *«Le PCT n'a jamais gagné une élection à Owando, sauf la dernière élection parce que le RDD n'avait pas présenté de candidat. Le RDD se dit prêt pour le dialogue parce qu'il est bon pour la paix»*.

Répondant à une question sur la proposition faite par Pascal Tsaty Mabiala sur le report de l'élection présidentielle de 2021, il a indiqué: *«C'est un point de vue, une proposition, qui est malheureusement diversement interprêtée par la presse, cela n'engage que lui. Ce n'est pas une proposition commune de l'opposition. Face à un système qui ne veut pas quitter le pouvoir, si on peut prolonger de deux ans pour qu'il s'en aille, c'est déjà intéressant… Aujourd'hui il s'agit tout simplement d'une proposition»*, a-t-il signifié.

Pascal AZAD DOKO

Editorial

Le viaduc de tous les symboles

Toutes les autorités promettent: le viaduc du bord du fleuve sera reconstruit. Peu importe que cette promesse soit ou non nourrie par une réelle volonté de mieux faire. Peu importe que dans les prochains mois, les prochaines années, un ouvrage à l'identique redresse notre fierté mutilée. Peu importe que nous nous donnions les moyens de reconstruire.

Parce que rebâtir ce qui s'est écroulé est bien le minimum que nous puissions faire. Nous n'allons certainement pas nous infliger à vie le spectacle d'un orgueil national effondré ? Nous contenter de montrer à nos enfants qui s'habituaient là aux plaisirs de la promenade, de la marche, de l'équitation en disant : *«tu vois, ce trou béant était le plus bel ouvrage de Brazzaville !»*

Le viaduc, tel une bête blessée au ventre, gémit sous nos regards indignés. Il devrait être l'occasion des interrogations: celles qu'on se pose et les autres qu'on n'ose formuler. Pas même trois ans, et le voilà à terre? A qui la faute principale? Comment répartir les responsabilités? De quelle manière décliner les alliances contractuelles futures? Quid du reste de l'ouvrage et des autres ouvrages tout aussi prestigieux?

Dans la rue, les questions et les réponses foisonnent. Les soupçons de prébendes et de détournements ayant allégé les sommes d'argent et ayant abouti à un travail léger ne sont pas les moins avancés. Notre rue sait se donner les réponses aux questions silencieuses: les réseaux sociaux savent ajouter du piment et tourner le couteau dans nos plaies. Il n'empêche, un viaduc sur le flanc est un spectacle qui ne se prévoit pas au bout de pas même quatre ans de sa construction!

Il était le symbole de l'indépendance souveraine à diversifier nos partenariats, il sera demain le point de départ de suspicions, y compris sur le reste. A quel point les autres ouvrages dans nos villes, les immeubles, les ponts et les routes sont-ils fiables? Et plus généralement : que changer dans le mode de distribution des marchés de l'Etat pour que la garantie soit, justement, garantie?

Il y a dans Brazzaville d'autres trous béants. Il y a sur nos routes, du sud au nord, du sud à l'ouest des difficultés de circulation qui appellent une expertise aguerrie. Serons-nous contraints aux mêmes précarités? A nous résigner à recevoir des ouvrages rutilants mais vermoulus? La responsabilité des décideurs est assurément engagée, mais notre propre vigilance aussi.

On rappellera volontiers que pour aboutir à un tel désastre impressionnant, il y a eu une longue file de négligences, de laisser-aller. C'est l'occasion de nous souvenir que les accotements de ces routes doivent être dégagés. Les maraîchers qui réoccupent les bas-fonds de nos viaducs, nous préparent avec insouciance d'autres lendemains de douleur. Les pluies qui rongent nos villes n'ont que faire de notre souci d'alimentation. Elles tombent, elles se fraient les passages que nous leur offrons et : bonjour les dégâts !

Albert S. MIANZOUKOUTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

ASSEMBLÉE NATIONALE

Dominique Ondzé répose au cimetière du centre-ville

Décédé le 2 janvier 2020 à Brazzaville, à l'âge de 63 ans, Dominique Ondzé, député de la deuxième circonscription de Ouenzé (Brazzaville), a été inhumé le 11 janvier dernier, au cimetière du centre-ville, après un hommage officiel au palais des congrès. C'était en présence d'Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, de Pierre Ngolo, président du Sénat, des membres du Gouvernement et de nombreux anciens collègues, connus ou pas.

'Isidore Mvouba s'inclinant devant la dépouille mortelle

Né le 29 janvier 1957 à Brazzaville, Dominique Ondzé s'en est allé. L'hommage des parlementaires était plein d'émotion ressentie dans l'oraison funèbre lue par le député Gabriel Bopoumaka.

Dominique Ondzé était député depuis 2016, sous le label du Parti congolais du travail (PCT). Président de la Commission Plan, aménagement du territoire et infrastructures de l'Assemblée nationale, il fit ses études primaires à l'école Saint Vincent de Poto-Poto, à Brazzaville, et secondaires à Madingou, département de la Bouenza. En 1982, il obtient son baccalauréat série G2 au lycée technique du 1er Mai, puis un Master of sciences en 1987 et un DES en finances et crédits à Odessa, en ex URSS. Il poursuivra ses études universitaires au Washington Institute (USA) et à l'Université du Québec à Montréal (Canada) où il obtiendra des diplômes en gestion financière et en gestion des ressources humaines.

Intégré dans la Fonction publique, le défunt a occupé les charges de fondé de pouvoir à la paierie régionale de la Sangha (1991-1992); attaché des services administratifs et financiers au ministère de la Fonction publique (1992-1993); chef de services de la dépense du Trésor (1993-1994); trésorier-payeur régional de la Sangha (1998-2004); directeur des affaires administratives et financières au Trésor (2004-2013); directeur du contrôle des services du Trésor (2013-2016).

Engagé dans le social, Dominique Ondzé milite très tôt pour les élèves et la jeunesse. Il deviendra premier secrétaire de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) au Lycée technique du 1er Mai (1980-1982); premier secrétaire de l'UJSC à l'Odessa (1983-1985).

En 2006, il intègre le PCT. Il est élu membre du comité central en 2011, à l'issue du 6e congrès extraordinaire de ce parti. Puis, président du comité PCT de Ouenzé en 2012. Il sera élu conseiller départemental et municipal en 2014, lors des élections locales. Enfin, en 2016, député de la deuxième circonscription de Ouenzé.

Dominique Ondzé s'est également illustré comme un sportif actif en pratiquant régulièrement le karaté. Il était président de la Fédération congolaise de karaté depuis 2013. Le disparu était commandeur, puis officier dans l'ordre du mérite congolais.

Cyr Armel YABBAT-NGO

DISPARITION

L'ancien vice-président de la République Aloïse Moudileno-Massengo inhumé à Nancy (France)

Décédé le 6 janvier 2020 à Nancy, en France, à l'âge de 87 ans, où il vivait après son départ en exil en août 1972, l'ancien vice-président de la République et ancien ministre de la justice, Aloïse Moudileno-Massengo, a été inhumé au cimetière de Préville, loin de sa terre natale et des siens, le vendredi 10 janvier dernier. Peu avant, un hommage lui a été rendu, et une messe de requiem a été célébrée en l'église Saint Léon.

Aloïse Moudileno-Massengo

Avocat de profession formé en France, homme au parcours élogieux, Aloïse Moudileno-Massengo est né le 11 mars 1933 à Vindza, district de Nko (Département du Pool). Il fréquente en 1947 l'école primaire de Kindamba, puis entre en 1948 au Petit séminaire de Mbamou. Après son BEPC en 1953, il entre en seconde au lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire. En 1956, il obtient son baccalauréat de philosophie de l'Académie de Bordeaux, préparé au lycée Savorgnan De Brazza à Brazzaville. Admis à poursuivre des études supérieures en France, il entre au lycée Poincaré de Nancy, en classe préparatoire à l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer. Il se réoriente par la suite vers les études de Droit, et s'inscrit en 1957 à la Faculté de Droit de l'Université de Nancy. En 1963, il est reçu major au Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). En 1964, à 31 ans, il est le premier avocat congolais intégré dans un barreau français, ainsi que le premier avocat noir du Barreau de Nancy où il exerce jusqu'en 1966. De retour au Congo, il est nommé avocat défenseur près la Cour d'appel de Brazzaville le 13 janvier 1967, devenant ainsi le premier avocat congolais du Barreau de Brazzaville qu'il quitte en 1968 pour entrer au Gouvernement. Ancien ministre de la Justice sous le Président Alphonse Massamba-Débat et sous le Président Marien Ngouabi, Aloïse Moudileno-Massengo avait dû son ascension politique à Jacques Opangault, l'un des Pères fondateurs de la République du Congo. Il deviendra Vice-président du Conseil d'Etat, instance suprême mise en place par le Président Marien Ngouabi en 1971. En cette qualité, il devenait alors Vice-président de la République populaire du Congo. Mais, les contradictions au sein du pouvoir se réclamant de l'idéologie marxiste-léniniste créent un climat redoutable de méfiance entre courants de gauche (radicaux et modérés) qui s'affrontent autour du Président Ngouabi.

Faisant partie des modérés, Aloïse Moudileno-Massengo profite d'un voyage officiel en Allemagne, en août 1972, pour prendre le chemin de l'exil en France. Très vite, il adresse sa lettre de démission au Président Marien Ngouabi, en soulignant les divergences politiques qui les opposent. A la radio et à la télévision nationales où domine la propagande officielle à l'ère du parti unique, il est accusé de forfaiture et de *«fuite à l'étranger»*. Devenu opposant, il publie en 1978, un ouvrage intitulé *«Procès de Brazzaville, le réquisitoire»*, dans lequel il parle des assassinats politiques. Fondateur d'un parti politique, le Mouvement patriotique congolais (MPC) se réclamant du centre, il participe à la Conférence nationale souveraine de 1991, soutenant l'élection d'André Milongo au poste de Premier ministre de la Transition. Ce dernier le fait nommer directeur général adjoint d'Elf Congo. Mais, en 1992, le poste est supprimé à la suite de la vente, par le Gouvernement de Pascal Lissouba, des parts du Congo dans cette société française qui deviendra Total E&P Congo.

En 1994, Aloïse Moudileno-Massengo quitte de nouveau le Congo, à la suite de la première guerre civile de l'ère démocratique, qui opposa les partisans de Bernard Kolélas, alors leader de l'opposition, au pouvoir du Président Pascal Lissouba. Peu connu des jeunes générations politiques actuelles, et auteur de cinq ouvrages sur les événements tragiques du Congo et leurs acteurs, Aloïse Moudileno-Massengo aura passé l'essentiel de sa vie politique comme opposant en exil.

APM

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Coup d'oeil en biais

Pluies diluviennes: la liste des morts s'allonge

On a enregistré un nombre important de sinistrés suite aux pluies diluviennes de la semaine passée qui ont détruit ou fait tomber des habitations dans certains quartiers de Brazzaville. Plus grave, la mort de trois personnes à Talangaï, le sixième arrondissement. Outre le jeune homme du quartier Jacques Opangault (Lire La Semaine Africaine du 10 janvier, en page 5), deux autres personnes ont été tuées, cette fois au quartier Petit'Chose: un homme de 32 ans qui a vu le mur de sa maison s'effondrer sur lui, et un sexagénaire qui n'aurait pas supporté l'inondation de sa maison et la destruction de ses biens.

Des habitants qui se sentent largement abandonnés

Les victimes des inondations à Brazzaville qui sont sans abri, ne comprennent pas ce qui se passe. Dès qu'une partie de la Corniche qui surplombe le fleuve Congo s'est effondrée l'autre jour, le Gouvernement, des parlementaires et les autorités municipales se sont mobilisés pour s'enquérir de la situation. Mais pour eux, déplorent-ils, personne n'est allé sur les lieux ne fût-ce que pour les rassurer ou pour organiser les premiers secours, alors que des gens ont perdu la vie.

Un adminsitrtateur-délégué casseur!

L'administrateur-maire de Talangaï, Frédéric Privat Ndecket, est peut-être un homme dynamique. Le week-end dernier, il s'est rendu lui-même dans certains quartiers de son arrondissement qu'il a débarrassés des digues que certaines personnes ont construit en travers des rues et avenues pour protéger leurs parcelles contre les eaux pluvieuses mais qui causent des dégâts chez les voisins.

Toujours inondée, la route donnant accès à l'hôtel de l'ACERAC

Par manque de voies d'évacuation des eaux pluviales, la route cimentée conduisant à l'hôtel de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Brazzaville, est impossible à emprunter après une pluie. Les eaux y stagnent pendant plusieurs jours.

La Fétrasseic juge le quota de recrutement des enseignants insuffisant

La Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (FETRASSEIC) qualifie d'insuffisant le nombre d'enseignants à intégrer pour faire face au déficit. Le recrutement à la Fonction publique d'environ deux mille jeunes sortis des écoles normales annoncé par le Président de la République le 17 décembre 2019 dans son discours sur l'état de la nation, ne pourra pas combler le déficit d'enseignants sur le terrain, selon la déclaration du secrétariat de la FETRASSEIC rendue publique le 8 janvier dernier à Brazzaville.

Les autorités trop tolérantes avec les opérateurs économiques étrangers?

A propos des produits importés mais impropres à la consommation et destinés malgré tout à être écoulés sur le marché, le patron de l'Union des opérateurs économiques du Congo (UNOC) El Hadj Djibril Bopaka a fustigé les autorités qui sont plus promptes à appliquer des sanctions contre les nationaux, mais ferment les yeux quand les produits sont importés par des étrangers. Il était l'invité du journal dominical de Radio-Congo. On saisit ''leurs marchandises'', on les ''incinère'' certes, mais ils ne sont ni ''arrêtés'', ni ''sanctionnés'', a-t-il déploré.

Une application pour déceler les faux médicaments.

Meditect, c'est l'application gratuite lancée par deux startupeurs français qui permet de déceler les faux médicaments et d'aider le continent africain à lutter contre la circulation des produits pharmaceutiques falsifiés ou de faible qualité. L'application permet de vérifier l'authenticité des médicaments.

NECROLOGIE

Jean Marie LOUBOUKA et la famille informent les parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, Mme LOUBOUKA née Emilie Claudine BIKOUMOU KEMBOLO, née le 16 juillet 1968 à Brazzaville, survenu le 7 janvier 2020 au CHUB, de suite d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient n° 39, rue Mbanzoulou Pierre, au quartier Mayanga Agricongo (arrêt Sous off.).

Programme des obsèques

Date vendredi 17 janvier 2020

- **9h : levée de corps à la morgue municipale du CHU**
- **10h 30 : recueillement au domicile familial**
- **12h : messe en l'église Saint-Ambroise de Nkozo Mayanga**
- **14h : Inhumation au cimetière «Ma caampagne»**
- **16h : retour au domicile familial et fin de la cérémonie.**

RAPPORT ITIE 2017

Renforcer les capacités de la société civile à comprendre le processus

Le comité exécutif de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a publié son rapport 2017, qui résume les informations sur les revenus générés par le secteur extractif au cours de l'année passée (2019). La diffusion et l'appropriation de ce rapport 2017 a nécessité un renforcement des capacités de la société civile, dont l'atelier qui a rassemblé ses membres lundi 23 décembre dernier. Les travaux ont été présidés par Christian Mounzéo, premier vice-président de l'ITIE Congo. Les conclusions tirées du rapport 2017 ont montré que le Congo a pu réaliser des efforts en matière de transparence. Malheureusement, il y a encore beaucoup à faire. Les participants ont suivi la présentation du rapport à travers trois sous-thèmes: *«La norme ITIE 2019 et sa mise en œuvre au Congo»; «Présentation du rapport ITIE 2017»* et *«Protocole relatif à la participation de la société civile au processus ITIE»*, développés successivement par Brice Makosso, membre de la Commission épiscopale Justice et paix, Christian Mounzéo, 1er vice-président ITIE Congo et Clovin Bozire Ontsouon Assen, membre du comité exécutif de l'ITIE Congo.

A la lumière de ces exposés, qui ont engendré un débat, les membres de la société civile ont saisi et connu les revenus générés par le secteur extractif, qui ont totalisé un montant de 867.384 millions de FCFA pour l'année 2017. Le document a montré que le Gouvernement n'a pas atteint le bout de la chaine dans ses déclarations concernant la transparence avec les revenus générés par le secteur extractif. Par exemple, le Gouvernement n'a pas déclaré les premiers montants de la dette payée aux traders et à la Chine. Ces montants ne sont pas encore connus pas plus que les taux d'intérêt pour ces prêts, ainsi que les durées de remboursement. A ce niveau, quelques questions subsistent encore, si le pays a déjà commencé à rembourser et quel est le montant restant. Il a été aussi question de connaître les investissements réalisés avec les emprunts effectués par le Congo. Si les éclairages étaient donnés sur toutes ces interrogations, le rapport ITIE 2017 aurait gagné un quitus à 100 %.

Christian Mounzéo

Pendant les travaux

Clovin Bozire Ontsouon Assen, qui a d'ailleurs clôturé les travaux, a expliqué: *«le Congo, bien qu'il ait accompli des efforts que nous qualifions d'énormes, doit aller jusqu'au bout de la chaîne, parce qu'il a choisi la voie de la transparence. Il n'est pas intéressant de s'arrêter quelque part, au regard des efforts réalisés. Toutefois, des faiblesses subsistent encore, nous avons constaté que le Gouvernement a mal affecté les recettes de l'Etat en 2017 à cause de la charge de la dette. Nous avons eu près de 60 % des revenus qui ne sont pas arrivés au trésor, parce qu'ils sont utilisés pour le remboursement de la dette. Cela asphyxie l'économie et empêche le Congo de faire les investissements pour relancer la croissance...»*

Au regard de l'évaluation des résultats obtenus à la suite des débats, la société civile a apporté sa contribution en demandant plus d'engagement de la part du Gouvernement et a dénoncé les faiblesses décelées. Les participants ont reconnu que la tenue de cette rencontre a prouvé que graduellement une collaboration franche est en train de s'installer entre la société civile et le Gouvernement.

A noter que la norme ITIE 2019 exige la divulgarisation de l'information tout au long de la chaîne de valeur extractive, de l'octroi des droits d'extraction à la gestion des revenus et leur répartition par le Gouvernement.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Un ministre ne travaille pas pour soi mais pour la communauté. Combien sont-ils les ministres qui agissent de la sorte en Afrique Centrale ?

Delphin Imbékou (Dongou-Likouala)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

MEILLEURS ÉLÈVES DU CONGO

27 lauréats ont été primés pour leur travail

La Fondation Jeunesse éducation et développement (JED) que préside Esther Ahissou Gayama, a primé 27 lauréats au cours de la cérémonie de la 13e édition de remise des distinctions scolaires aux 1er des meilleurs élèves du Congo et de présentation de leurs parrains et marraines. Ils ont reçu des trophées et des médailles pour leur travail acharné le vendredi 10 janvier 2020. Il s'est agi des lauréats des classes intermédiaires (6e, 5e,4e, Seconde, Première), aux examens d'Etat session Juin 2019, des écoles spéciales et ceux par département. C'est Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui a présidé la cérémonie de remise de distinctions scolaires en présence de quelques officiels, parrains des lauréats, les parents d'élèves, des enseignants et autres.

Esther Ahissou Gayama

Les trophées du mérite scolaire des classes intermédiaires ont été décernés à Brunel Nakavoua en classe de 6e au Collège d'enseignement général (CEG) Moundongo de Kinkala, avec une forte moyenne de 17, 25. En classe de 5e, ce trophée a été décerné à Cyr Bertrand Nkaya du CEG de Loutété avec une moyenne de 17,30. Pour la classe de 4e, c'est à Joël Emmanuel Pili Bayonne du CEG Ngamaba avec une moyenne de 16,80. En classe de seconde, le trophée a été remis à Scym Gilson Ntsiba, du lycée de La Révolution avec une moyenne de 16,67. Elisa Waliton Kissambou en classe de première du lycée Nganga Edouard a reçu une moyenne de 16,46.

Les trophées du mérite scolaire aux examens d'Etat session juin 2019 ont été remis à Andréas Messy Nsana avec une moyenne de 9,13 au CEPE, au BEPC à Horeb Ardent Dembi Don avec une moyenne de 18,58, au BET à Hidrice Massouma Miwidi du CET de Mouyondzi avec une moyenne de 16,08. Au Baccalauréat, le trophée a été décerné à Nestor Gédéon Madzoupa Mouaya du lycée interdépartemental de Madingou avec une moyenne de 16,97 et au Bac technique à Rosi-Fabien Mfira avec une moyenne de 15, 35.

Les trophées du mérite scolaire des écoles spéciales ont été décernés à Silas Le Saint Douniam D'Etat de l'école militaire préparatoire général Leclerc avec une moyenne de 17,27; Aïchatou Diop Mane, des écoles conventionnées catholiques avec une moyenne de 17,96; Andréa Monica Séphora Babéla de l'Institut des jeunes sourds, avec une moyenne de 13,19; Diphet Petrucy Darriel Mbanza de l'Institut national des aveugles du Congo avec une moyenne de 15,35; Nispha Idile Kala Mouele du lycée d'excellence de Mbounda avec une moyenne de 18,23; Gilles Ngakeni du lycée scientifique de Massengo avec une moyenne de 16,10 et Eunice Tchilouemba du lycée d'excellence d'Oyo pour une moyenne de 18,45.

Les lauréats primés et leurs parrains

Concernant les médailles du mérite solaire par département, c'est Nestor Gédéon Madzoupa Mouaya du département de la Bouenza qui l'a décroché avec une forte moyenne de 16,97.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a remis des ordinateurs aux sept premiers qui ont obtenu des fortes moyennes.

Esther Ahissou Gayama, a évoqué les difficultés que sa fondation a rencontrées lors de l'organisation de la 13e édition: la réduction de la marge de manœuvre des ministères en charge de l'éducation et de la jeunesse, le désistement des sponsors et des différents partenaires. Cette situation, a-t-elle indiqué, a été de nature à compromettre la tenue de cette édition. Cependant, la décision de la maintenir pour des raisons multiples: mettre en œuvre les jeunes congolais qui peuvent représenter des modèles aux autres enfants, éviter une frustration des enfants primés cette année, offrir une image positive du système éducatif, participer à la confortation de l'image du Congo. *«Les lauréats de cette 13e édition ne sont pas le fruit d'une génération spontanée dont le succès serait dû à je ne sais quel hasard ou quel favoritisme. 'S'élever par le mérite' devise de la JED signifie bel et bien concourir à la réussite par le biais d'un concours de toutes les volontés…»*, a-t-elle déclaré.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé que la collaboration établie entre le ministère de l'Enseignement primaire avec la fondation JED, déjà vieille de plus d'une décennie, est désormais gravée dans le marbre comme le symbole partagé d'une vision conjointe qui accorde une place de choix à la formation d'une élite digne et responsable ayant de fortes capacités d'innovation et de créativité nécessaires à la promotion d'un développement durable au plan national. Le ministre de l'Enseignement primaire a également félicité les lauréats, les apprenants, mais aussi l'ensemble du personnel de la fondation JED qui fait un travail remarquable depuis de nombreuses années. *«Notre challenge est et restera donc à jamais notre volonté à former nos jeunes, à les éduquer, à les élever par l'effort, à donner une vraie chance de réussite sociale et professionnelle à chacun d'entre eux afin de garantir les meilleures opportunités de développement pour l'ensemble de notre pays»*, a-t-il dit.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

FONCTION PUBLIQUE

Se mettre aux standards de bonne gestion

De nombreuses études réalisées ces dernières décennies dans la gestion des ressources humaines de l'Etat ont fait ideantifier divers dysfonctionnements. Ces insuffisances relevées au niveau de l'administration publique ont poussé le ministère de la Fonction publique, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), financé par la Banque mondiale, à organiser un atelier sur l'élaboration du manuel de procédures administratives de la fonction publique. Les travaux se sont déroulés du 10 au 21 décembre derniers à Brazzaville sous la présidence de Josias Itoua-Yocka, directeur de cabinet du vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, en présence de Jean-Noël Ngoulou, coordonnateur du PRISP.

Les organisateurs et les participants

Elaborer et valider un manuel de procédures administratives, à travers des faiblesses décelées, pour surmonter les dysfonctionnements et les contreperformances de l'administration publique, a été le but de cet atelier.

Le manuel de procédures administratives est une nécessité qui s'est imposée comme un préalable à la mise en œuvre du système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGHRE). Ce document est une exigence pour contribuer non seulement à rendre transparente les procédures et à renduire les délais de réalisation des prestations, mais également à améliorer la qualité du service public offert aux usagers. Le manuel élaboré et validé par les cadres du ministère est considéré comme un référentiel à usage commun pour tous les acteurs au sein de l'administration publique. Il permettra, entre autres, de faciliter la prise de décision en matière de ressources humaines par les autorités administratives; de mieux comprendre et interpréter les procédures d'élaboration d'actes d'administration et de gestion.

Clôturant les travaux, Josias Itoua-Yocka a expliqué que ce manuel a été élaboré dans l'optique de corriger les insuffisances de la Fonction publique. *«Le manuel de procédures administratives, que vous avez élaboré, recense une série d'instructions décrivant les principales étapes de la gestion quotidienne du personnel et de l'élaboration des actes d'administration. Il décrit de façon claire, le libellé de l'opération, les différents intervenants du cycle de l'opération, les supports utilisés, les différentes étapes et les tâches. Après la validation du manuel que vous avez élaboré, nos énergies devraient être focalisées sur sa mise en œuvre. Cette mise en œuvre implique la vulgarisation de ce document afin de favoriser son appropriation par les différents organes de décision et des unités opérationnelles du ministère»*, a-t-il soutenu.

Ph.B.

LIBYE

Jean-Claude Gakosso pour préparer un sommet à Brazzaville

Le 25 janvier prochain devrait se réunir à Brazzaville la réunion du Comité de Haut Niveau de l'Union africaine sur la Libye. C'est une énième initiative du président de ce comité, M. Denis Sassou-Nguesso.

La situation en Libye revient à la Une de l'actualité avec des nouvelles chaque jour plus inquiétantes. Les deux camps belligérants ne se réduisent pas au cessez le feu auquel les appellent des institutions comme l'ONU. Le maréchal Khalifa Haftar contrôle une partie du nord de la Libye. Il a déclenché en avril une offensive contre la capitale et le gouvernement d'union de son rival Fayez Al-Sarraj qui y siège. Haftar a tout d'abord rejeté toute idée de cessez-le feu, avant de se rallier à une proposition russo-turque dont la signature était prévue pour se faire à Moscou ce lundi. Chacun pose ses conditions et accentue la pression. La semaine passée, ses forces du maréchal Haftar se sont emparées de Syrte, la ville de naissance de l'Union Africaine. Et de Mouammar Kadhafi.

C'est son assassinat en octobre 2011 qui a placé le pays tout sens dessus dessous. La Libye, ses immenses richesses pétrolières et gazières, à quelques encablures seulement des côtes européennes sur les bords de la Méditerranée, est faite pour attiser les convoitises. Au centre d'une géostratégie assise sur trois continents: l'Afrique, le Proche-Orient (Asie) et l'Europe, le pays est la clé de la stabilité dans cette zone tourmentée. Chassés d'Irak, les djihadistes de l'Etat islamique ont tenté d'y établir leur éphémère khalifat. En même temps, la Libye représente une charnière dans laquelle se sont engouffrés des millions de désespérés, décidés à prendre tous les risques pour gagner l'Europe (à seulement 300 km de là, l'équivalent de la distance Brazzaville-Dolisie).

Le ministre Gakosso en éclaireur

La situation libyenne est une véritable bombe à retardement. Des intervenants étrangers, Russie et Turquie notamment, se sont ajoutés à la liste des autres acteurs importants, chacun porteur d'une solution, chacun avec son agenda. Cela contribue à marginaliser l'Union Africaine. L'ONU a rappelé à l'ordre: la question libyenne se règlera dans le cadre de la diplomatie multilatérale, et pas sur le militaire.

C'est aussi la position soutenue par le président Denis Sassou-NGuesso et l'Union africaine. Le ministre des Affaires étrangères Jean-Claude Gakosso a rencontré jeudi dernier à Addis-Abeba, en Ethiopie où siège l'Union africaine, M. Smail Chergui, le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union. Tous deux ont procédé à l'analyse de la situation en Libye.

Jean-Claude Gakosso et Smail Chergui, commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA

Tous deux ont réitéré *«la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, le strict respect de l'embargo décrété par le Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les armes en Libye»*, et souligné *«'impératif de mettre fin à toutes les interférences extérieures dans ce pays qui compliquent la situation et retardent la promotion d'une solution politique entre libyens à cette crise».*

«L'Union africaine réitère une nouvelle fois sa conviction qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à ce conflit et réaffirme sa disponibilité toute naturelle à accompagner les parties libyennes sur la voie du dialogue et de la réconciliation nationale».

L'Ethiopie n'était que la première étape du ministre Gakosso. Dans les différentes capitales où il s'est rendu et où il poursuivra son périple, il consultera les différents interlocuteurs pour la réussite de la prochaine réunion de Brazzaville. Mais, signe de l'imbroglio parasitant, un autre sommet sur la Libye est également annoncé dans les prochains jours à Berlin, en Allemagne, ajoutant à la confusion.

Albert S. MIANZOUKOUTA

SECURITE

La France et les pays du G5 Sahel pour un front contre le terrorisme

Une rencontre s'est tenue ce lundi 13 janvier à Pau, à l'Ouest de la France; elle a réuni les dirigeants des pays du G5 Sahel autour du président français Emmanuel Macron. Les deux parties veulent mener un front commun contre le terrorisme dans cette région composée du Mali, du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad. La France et les cinq Etats souhaitent davantage l'implication de la communauté internationale. Entre autres: l'aide américaine qui est précieuse pour combattre les djihadistes dans cette partie de l'Afrique désormais très instable.

La région du G5 Sahel devenue le théâtre d'incessantes tueries des hommes et femmes qui y habitent

Reporté en raison de l'attaque d'Inates, au Niger, le 11 décembre dernier, le sommet consacré à la situation sécuritaire au Sahel, la rencontre se tient cinq semaines après l'invitation d'Emmanuel Macron à ses homologues sahéliens. Elle est intervenue quatre jours après l'attaque meurtrière au Niger qui a donné la mort à près d'une centaine de personnes, et qui a fait plusieurs blessés, visant le camp militaire de Chinagoder, à l'Ouest du pays, près de la frontière malienne. Un deuil de trois jours a été décrété à partir du lundi 13 janvier, mettant en berne les drapeaux sur toute l'étendue du territoire national.

La rencontre a été également motivée par la mort fin novembre de 13 soldats français au Mali. L'Elysée a dit attendre de la part des pays du G5 Sahel *«une clarification»* quant à la présence française sur place, à l'heure où le sentiment anti-français semble de plus en plus diffus au Mali et au Burkina Faso. Une attitude que beaucoup qualifient de paternaliste. Le sommet visait aussi le renforcement de la coopération surtout militaire entre la France et les cinq pays de la région du Sahel. Et également, recréer la confiance entre les différents partenaires.

Visiblement agacé par la montée du sentiment anti-français dans la zone, Emmanuel Macron a demandé le 4 décembre à ses homologues du G5 Sahel de clarifier leur position. *«J'attends d'eux qu'ils clarifient et formalisent leur demande à l'égard de la France et de la communauté internationale. Souhaitent-ils notre présence? Ont-ils besoin de nous? Je veux des réponses claires et assumées sur ces questions»*. Au sein du G5 Sahel, certains chefs d'Etat n'avaient pas apprécié l'emploi d'un tel ton comminatoire.

Le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré n'avait pas caché son irritation devant cette façon de faire. «Le partenariat doit être respectueux des uns et des autres et je crois que cela est très important», avait-il affirmé. Et d'ajouter: «J'estime que le ton et les termes utilisés avant l'invitation posent des problèmes, parce que ça, c'est le contenu des débats qu'on doit avoir ensemble».

Néanmoins, les esprits se sont apaisés dans les chancelleries sahéliennes après que Christophe Bigot, l'envoyé spécial pour le Sahel, ait été dépêché dans les différentes capitales de la région. L'hommage qu'Emmanuel Macron a rendu le 22 décembre à Niamey aux 71 soldats nigériens tués dans l'attaque d'Inates a contribué également à calmer la grogne. De son côté, le président nigérien Mahamadou Issoufou avait plaidé pour une intervention française renforcée dans la région. *«Ceux qui critiquent la présence française, avait-il dit, oublient que, sans l'intervention Serval, le Mali serait aujourd'hui sous le contrôle des terroristes, peut-être le Niger aussi. Alors, imaginons que Barkhane s'en aille, ça va affaiblir notre lutte, ça va affaiblir notre camp. Au profit de qui? Au profit des terroristes»*, avait-il fait valoir.

Aristide Ghislain NGOUMA

CENTRAFRIQUE

L'ancien président Michel Djotodia de retour au pays

Après François Bozizé, rentré fin décembre 2019, Michel Djotodia, en exil au Bénin depuis 2014, est revenu vendredi 10 janvier 2020 à Bangui. Ex-chef rebelle de la coalition SELEKA, il avait pris le pouvoir en 2013 en renversant par un coup de force François Bozizé. Six ans après son départ de Bangui, il est revenu pour «une visite de deux jours», selon une source.

Michel Djotodia

L'ex-président a, dès son arrivée, rencontré en privé sa famille avant d'expliquer les raisons de son retour: *«Je suis venu présenter mes vœux, proposer mes services. Je vais rencontrer le chef de l'Etat, je vais l'écouter et ensuite on va voir comment on va faire les choses. Et si je ne peux pas rencontrer les gens pour l'instant, rencontrer les anciens chefs d'Etat, les anciens premiers ministres et les chefs de partis politiques, je crois qu'incessamment je dois revenir»*. Pour certains de ses proches, Michel Djotodia entend prendre une part active au processus de paix et de la consolidation de la démocratie en RCA.

Conscient des inquiétudes suscitées par ce retour, Michel Djotodia se veut rassurant: *«Je ne suis plus un homme de guerre, je suis maintenant un homme de paix. Donc il n'y a pas d'inquiétude. Au contraire, je suis venu pour aider le peuple centrafricain. Il faut que ce peuple vive enfin en paix. C'en est trop. Et nous ne permettrons plus à personne de prendre les armes et de faire courir les mamans, les enfants, les vieux à travers la République centrafricaine, c'en est trop. Nous ne le permettrons plus même pas les rebelles qui sont dans la brousse».*

Michel Djotodia a rencontré le président Faustin Archange Touadéra ainsi que différents acteurs institutionnels. Certains observateurs s'interrogent sur le fait qu'à peine arrivé à Bangui, il ait pu rencontrer les autorités du pays, alors que son prédécesseur François Bozizé dont l'arrivée à Bangui est intervenue trois semaines environ avant, n'avait pas jusqu'ici rencontré le président Touadéra.

Gaule D'AMBERT

trainis
Formation Professionnelle Continue

Formations management | Janvier 2020

Trainis : Créateur de performance, accélérateur de carrière !

Modules	Dates de session	Durée	Horaires	Lieu	Tarif HT (FCFA)
Formations en Management					
Elaboration et Pilotage de la Cartographie des Risques	06 au 10 Janvier. 2020	5 jours	9h00-14h00	Brazzaville	750 000
Pratique de l'Analyse Financière	06 au 10 Janvier 2020	5 jours			750 000
La Gestion du Risque Client dans une Entreprise Commerciale	13 au 17 Janvier 2020	5 jours			750 000
Gestion du Risque Opérationnel Inhérent aux Activités Bancaires	20 au 24 Janvier 2020	5 jours		Pointe-Noire	750 000
Législation du Travail pour les RH	20 au 24 Janvier 2020	5 jours			750 000
Supply Chain Management : Logistique, Achat et Approvisionnement	27 au 31 Janvier 2020	5 jours			750 000
Sauveteur & Sécouriste du Travail – SST	27 au 31 Janvier 2020	5 jours			750 000

Contacts : Tél. : (242) 05 034 11 11 – 06 623 59 77 - E-mail : congo@trainis.com – 9, Avenue de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage – Brazzaville (CONGO) www.trainis.com

ANNONCE

COMMUNIQUE

Publication des résultats de l'Appel d'Offres National ouvert n°: N°: CG – DURQuaP –085 – Tx - AON pour l'exécution des travaux de réhabilitation du marché domanial de Soukissa à Brazzaville dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)

Pays: République du Congo
Nom du projet: Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)
Financement du projet: Banque Mondiale et Gouvernement Congolais
Nom de l'Appel d'offres: l'Appel d'Offres National ouvert n°: N°: CG – DURQuaP –085 – Tx - AON pour l'exécution des travaux de réhabilitation du marché domanial de Soukissa à Brazzaville dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)
Préférence Nationale: NON
Date de publication de l'avis d'appel d'offres: 11 octobre 2019
Date limite de remise des offres: 3 décembre 2019
Date d'ouverture des offres: 3 décembre 2019
Nom de l'attributaire du marché: ERICO
Nationalité: société de droit congolais
Adresse: 180 bis, rue Vindza, Quartier CQ 44, arrondissement 4 – Moungali
Montant HT sans rabais: 1 226 253 700 F.CFA
Rabais de 2% du montant HT: 24 525 074 F.CFA
Montant HT du marché avec rabais de 2%:
Montant TTC du marché: 1 452 889 909 F.CFA
Objet de l'attribution: travaux de réhabilitation du marché domanial de Soukissa à Brazzaville.

i) Les noms des soumissionnaires ayant déposé les offres, les prix des offres lus publiquement, les offres rejetées à l'examen préliminaire et les motifs de rejet:

Nom des soumissionnaires	Prix de l'offre (lu publiquement)		Motif de rejet
	Montant (F.CFA)	Commentaires	
GROUPE BOUKA	877 176 672	Montant HT et propose un rabais de 7 176 672 F CFA HT	Non-conformité de l'attestation de non faillite qui est de sept mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le 31/05/2019. Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E). : aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc. Offre non exhaustive : L'offre n'est pas exhaustive car il manque les postes 5.1.1 et 5.1.2 dans son bordereau des prix unitaires et dans son devis.
CHINA WU YI CONGO	1 245 126 488	Montant TTC	Non-conformité du code de conduite (ESHS) : code de conduite (ESHS) non explicite et exhaustif ; en plus aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Non-conformité du PGES – E : aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc.
PROCOB	1 087 876 607	Montant HT	Inexistence de la Patente de 2019 et NIU Non-conformité du code de conduite (ESHS) : pas des engagements de l'Entreprise sur les normes environnementales, sociales, hygiène et sécurités (ESHS). Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) : aucun détail sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux
EPB CONSTRUCTION	1 234 765 086	Montant TTC	Absence de la méthodologie de réalisation des travaux Absence de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant). Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucune mention sur le respect des lois nationales, de l'égalité des femmes et des hommes, du travail des enfants, de la discrimination, de la consommation d'alcool de l'usage de stupéfiants ou autres substances, de la fraude et corruption ainsi que des violences basées sur le genre. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) : aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux.
ENERGIE DU CONGO	652 548 230	Montant HT	Absence de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant). ; Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucune indication sur le respect des lois nationales. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) : aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux. Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier et l'utilisation des équipements de protection individuel (EPI), etc.
CENTRAL BTP	1 157 904 000	Montant HT Et propose un rabais de 64 316 160 F CFA HT (4% sur le montant total HT)	• Non-conformité de l'attestation de non faillite. Elle date de neuf mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le 14/02/2019. • Non-conformité du code de conduite (ESHS) : Non détaillé de manière explicite et exhaustif sur la discrimination, l'égalité des femmes et des hommes malgré l'engagement de respecter les lois en vigueur. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) : Aucune mention des préventions des IST et du VIH/SIDA et sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux.
SOCIETE ZHENGWEI	1 235 453 326	Montant TTC	• Non-conformité de l'attestation de non faillite qui date de neuf mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le 14/02/2019. • Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucune mention sur la fraude et corruption et usage des stupéfiants et autres substances. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) : Aucune mention la sensibilisation des populations avant le démarrage des travaux et et sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux.
ITALY CONSTRUCTION	1 231 041 162	Montant HT	Absence de la patente de l'année en cours (2019) Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes

GPT CONGO VISION/ AIBTP-CONCEPT	995 895 937	Montant TTC	• Non-conformité de la patente en cours sans date de signature. • Non-conformité de l'attestation de non faillite qui date de huit mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le du 25/04/2019. • Non-conformité de la durée de la validité des offres : n'a pas précise dans son offre la durée de la validité de son offre • Non-conformité du code de conduite (ESHS) : le groupement n'a pas pris un engagement concernant : (i) respect des lois nationales (ii) consommation d'alcool pendant le travail (iii) usage de stupéfiants ou autres substances (iv) fraude et corruption et (v) violences basées sur le genre (VBG) et violences contre les enfants (VCE) ; Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) : le groupement Congo Vision Investment & AIBTP-CONCEPT hormis les mesures de sécurité des employés et de protection de l'environnement, le plan de gestion environnementale et sociale de l'entreprise (PGES – E) n'est pas détaillé. Aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux. Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc.
GRAPHI-CONGO	1 132 324 353	Propose un de 28 308 109 F CFA TTC (2,5% sur le montant total TTC)	• Absence de l'attestation de non faillite. Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes
RAZEL FAYAT	1 391 236 320	Montant HT	Absence de quitus CNSS en cours de validité. Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes.
CHINA XINMA ENGINEERING	1 259 811 100	Montant HT et propose un rabais de 5% sur le montant total HT	Absence de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant) ; • Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) : pas explicite et exhaustif. Aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux. Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc.
SERRU-TOP	1 015 711 318	Montant TTC	• Non-conformité de la lettre de soumission (pas de nom du signataire) conformément aux dispositions de l'article 12 des IS du DAO Non-conformité de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant non signée)). • Absence du quitus CNSS en cours de validité par contre elle joint un reçu de caisse qui date de décembre 2018 ; Non-conformité du code de conduite (ESHS) : Pas des engagements sur le travail pour enfant, la consommation de la drogue e sur la violence contre les enfants. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes
TERASCOM INTERNATIONAL	1 198 879 970	Montant HT	• Non-conformité de la patente (sans date de signature). • Absence du quitus CNSS par contre elle a joint un certificat de non redevance dont la date de signature n'est pas lisible. • Non-conformité du code de conduite (ESHS) : Pas des engagements fermes sauf sur (i) Respect des lois nationales (ii) Equipement de protection individuel (EPI) et (iii) Usage de stupéfiants ou autres. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. • Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) : Absence (i) Sensibilisation des populations avant le démarrage des travaux (ii) Mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux. • Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc.
KASS TOUR AUTOMOBILE (14)	944 874 342	Montant TTC et propose un rabais de 28 346 230 F CFA TTC (3% sur le montant total TTC)	Absence de l'attestation de non faillite datant de moins de six mois Non-conformité du code de conduite (ESHS) : Pas des engagements sur la consommation d'alcool, et autres substances, des installations sanitaires. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. • Sur la vérification du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) : Aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux c'est-à-dire la cohérence résumée dans ce tableau entre : Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc.
CONGO ENGINEERING	1 131 380 380	Montant HT	• Non-conformité du code de conduite (ESHS) : Non détaillé en dehors de la mise en œuvre du plan de gestion de l'hygiène et de la sécurité et Equipement de Protection individuel. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Absence du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E).
INDEX-MULTISER-VICES (15)	997 758 390	Aucune précision sur le montant de l'offre si elle est en hors taxes (HT) ou toutes taxes comprises (TTC).	• Non-conformité de la lettre de soumission (pas de nom du signataire) conformément aux dispositions de l'article 12 des IS du DAO Absence de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant). • Non-conformité de l'attestation de non faillite qui date de huit mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le du 01/03/2019 • Pas de garantie de soumission ; • Non-conformité du code de conduite (ESHS) : La société INDEX-MULTISERVICES a juste joint l'Equipement de protection individuel (EPI) et l'usage de stupéfiants. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Absence du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E) :

ii) Les noms des soumissionnaires et les prix des offres ayant été évaluées

Soumissionnaire	Prix de l'offre corrigé/avec rabais	Ajouts pour omission	Total des prix
ERICO	1 452 889 909	0	1 452 889 909
MBTP	1 578 560 300	0	1 578 560 300
CONTINENTAL CONSTRUCTION COMPANY	1 731 954 485	0	1 731 954 485

iv) Données sur le marché attribué

Libellé	Données sur le marché attribué
Soumissionnaire	**ERICO**
Montant (F.CFA TTC)	**1 452 889 909**

N.B. Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Unité de Coordination du projet DURQuaP dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication officielle des résultats.

Fait à Brazzaville, le 10 janvier 2020.
Le Coordonnateur du DURQuaP
BATOUNGUIDIO

ANNIVERSAIRE

A 60 ans d'existence, l'ASECNA affiche des ambitions encore plus grandes

L'Agence pour la sécurité et la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a commémoré avec faste, jeudi 12 décembre 2019, le 60è anniversaire de sa création, sous le thème : «60 ans de coopération des ambitions encore plus grandes». De nombreuses activités ont été organisées à Brazzaville, en présence du directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine marchande, Raphaël Ngatsono, représentant le ministre, du représentant de l'ASECNA au Congo, Joachim Tchissambou M'Boundou, des ambassadeurs des pays membres de l'ASECNA, du Conseiller du Chef d l'Etat, chef du département Transport et Aviation civile, du directeur général adjoint de l'Agence nationale de l'aviation civile, Marcellus Boniface Bongo, de l'administrateur-maire de Moungali, Alphonse Benjamin Loukakou, des doyens de l'ASECNA admis à la retraite et d'autres invités.

Le présidium; Joachim Tchissambou M'Boundou (au milieu)

Le point culminant des activités a été la cérémonie officielle qui s'est déroulée dans un grand hôtel de la place dans une ambiance festive, avec la participation aux chants du groupe traditionnel Ndolo Biza. Peu avant, des prix ont été décernés à Justin Amédée Glagy Bouesso Zoba, meilleur agent 2019 de l'organisme, évoluant à l'exploitation aérodrome de Brazzaville (Unité AIM), et aux agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite. Un film retraçant les missions de l'ASECNA, modèle d'intégration Nord-Sud et Sud-Sud, un ensemble de dix-huit Etats membres y compris la France, pour une gestion commune de leur espace aérien a été projeté.

Le personnel et les invités...

Dans le message prononcé par le représentant de l'ASECNA, Joachim Tchissambou M'Boundou, l'historique de l'organisme créé le 12 décembre 1959 à Saint Louis au Sénégal, pays qui abrite également son siège, a été retracé, ainsi que ses réalisations et avancées. Sans oublier ses perspectives focalisées autour du projet: ''Ciel unique pour toute l'Afrique à l'horizon 2032'': *«En 1996, l'ASECNA a pris en charge la gestion de la sécurité de la navigation aérienne. L'agence dispose de 99, 99% des cadres formés par les trois écoles que l'agence gère. L'ASECNA constitue un modèle historique d'organisme régional et autonome dédié à la gestion intégrée des espaces aériens et à la fourniture des services de sécurité de la navigation aérienne.*

Remise de prix à Bouesso Zoba, meilleur agent 2019

Au niveau du Congo, a-t-il relevé, l'ASECNA garantit un espace aérien sûr et sain, *«s'investit totalement pour accompagner l'Etat congolais dans la certification de ses aéroports internationaux. Je vais citer Brazzaville et Pointe-Noire. Plusieurs projets majeurs innovants dont le système automatique et d'aide à la prévision immédiate…, le profileur de vent et les aéros de vent (…). L'ambition pour l'ASECNA est de mettre toutes ses innovations et son expertise au service du continent africain. A cet effet, l'agence développe présentement le projet «Ciel unique pour l'Afrique'' qui vise à bâtir un espace aérien africain, homogène avec une harmonisation de la fourniture des services de navigation aérienne. L'ASECNA s'est donnée pour objectif en 2032, de mettre en œuvre au niveau de sa zone de responsabilité, voire de l'Afrique, un espace aérien uniformisé sans contour pour assurer le management du trafic aérien ».*

Les trois anciens agents de l'ASECNA distingués

...heureux de participer à la cérémonie.

Le représentant de *l'ASECNA posant avec le personnel féminin*

sont mis en œuvre par l'aéroport international de Brazzaville. Et, d'autres projets majeurs comme la nouvelle Tour de contrôle et le bloc technique de Brazzaville sont en cours de réalisation ».

Une série d'activités a aussi été organisée telles que l'opération don de sang la remise des vivres aux orphelinats la Maison des Seniors Kambissi, à Mfilou-Ngamaba ; à l'orphelinat Béthanie à Moungali. Une journée sportive, a eu lieu au Centre régional de navigation aérienne, meublée par des rencontres de football et de Ndzango dont les finales ont été remportées respectivement par l'unité de Maintenance et du contrôle aérien (Mire) face au service Météo, après la fatidique épreuve de tirs au but (4-2), (0-0) au temps règlementaire ; et par l'équipe A face à l'équipe B (17-8), remportant les trophées mis en jeu.

Distingué, Omer Poaty n'a pas dissimulé sa satisfaction : *« Mon secret, c'est d'avoir aimé le travail pendant près de trois décennies. Je suis rentré très jeune à l'ASECNA, et j'en sors à 60 ans, ce qui veut-dire que j'ai usé de beaucoup de doigté pour faire mon travail, qui nécessite beaucoup de persévérance parce qu'il est contraignant. Il fallait avoir la volonté et respecter ses chefs, car vous avez la vie des gens en main, et la moindre incartade conduit au crash. En ma qualité de superviseur, j'avais la responsabilité de gérer le centre d'intégration aéronautique pour que le travail soit bien précis. Ma médaille est le fruit des services rendus, et je rends grâce à Dieu!».*

PRIMATURE
COMITE DE SELECTION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION / COORDINATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* travail* Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°06

Relatif au recrutement du Chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption.
Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption.
Le Chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne a pour missions de :
- préparer le plan stratégique de lutte contre la corruption ;
- suivre la mise en œuvre du plan stratégique de lutte contre la corruption ;
- suivre la mise œuvre des réformes sur la gouvernance engagées par le Gouvernement ;
- analyser les audits engagés par le Gouvernement dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- évaluer les incidences juridiques des textes réglementaires sur la lutte contre la corruption ;
- évaluer et proposer les mécanismes de gestion des risques liés à la mise en œuvre du plan stratégique et de l'ensemble des activités annuelles de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- contribuer à la mise en place d'un environnement interne favorable à la maîtrise des risques ;
- mettre en place des outils de contrôle interne ;
- contribuer à la maîtrise de l'information et de la communication;
- évaluer le niveau de perception de la corruption et des progrès réalisés en matière de gouvernance ;
- préparer les actions de mise en œuvre des mécanismes d'évaluation par les pairs ;
- gérer la banque d'information de la lutte contre la corruption ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- participer au suivi des réformes du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées et de gouvernance;
- produire les rapports d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE
- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités en suivi-évaluation et contrôle interne;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR
- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) en planification ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir des compétences dans les domaines du suivi et évaluation et de l'audit;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de l'information ou des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou du numérique;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER
Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION
- La durée de la mission du Chef du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS
Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : **«Candidature au poste de Chef du département la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption»** , au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville
(République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.
Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.
Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°07

Relatif au recrutement des enquêteurs-investigateurs de la Haute autorité de lutte contre la corruption.
Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement d'enquêteurs-investigateurs de la Haute autorité de lutte contre la corruption.
Les enquêteurs-investigateurs ont pour mission de réaliser des missions d'enquête et d'investigation.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités d'enquêteurs ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR
- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) dans les domaines des sciences et techniques de la communication ou des sciences humaines, en administration, économie, finances, fiscalité, douanes ou en gestion des organisations ou des systèmes ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir une bonne aptitude à conduire des enquêtes ou des investigations en milieu professionnel;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER
Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION
- La durée de la mission des enquêteurs-investigateurs est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS
Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : **«Candidature au poste d'enquêteur-investigateur de la Haute autorité de lutte contre la corruption »** , au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.
Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.
Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre, Chef de gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°01

Relatif au recrutement du Président de la Haute autorité de lutte contre la corruption.
Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Président de la haute autorité de lutte contre la corruption.
Le Président coordonne et oriente les activités de la haute autorité de lutte contre la corruption.

A ce titre, il :
- assure la mise en œuvre de la politique nationale de la prévention et de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées ;
- veille à l'exécution du programme d'action et à l'application du règlement intérieur de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- gère les ressources humaines, matérielles et financières ;
- assure la communication ;
- passe les marchés, contrats et conventions liés au fonctionnement de la Haute autorité de lutte contre la corruption, dans les limites de ses attributions ;
- représente la Haute autorité de lutte contre la corruption auprès des autorités et des institutions nationales ;
- reçoit les plaintes et les dénonciations contre les actes de corruption et les infractions assimilées ;
- diligente les enquêtes et investigations et veiller à leur bon déroulement ;
- este en justice, au nom de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- assure l'exécution et le contrôle des décisions prises et des recommandations faites par la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- promouvoit la coopération avec les organismes de lutte contre la corruption et les infractions assimilées ;
- suit l'exécution des décisions de justice rendues en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées ;
- crée et assure la gestion de la banque de données sur la lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées ;
- dresse un rapport annuel d'activités.

Atouts pour le poste :
- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion, de communication et des relations interpersonnelles ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR
- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 45 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) en droit, administration, planification ou management ou un diplôme équivalent;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine administratif, juridique, financier ou économique ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir de bonnes capacités de gestion, d'analyse et de synthèse ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER
Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant l'exécution des missions similaires ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION
- La durée de la mission est de cinq (5) années, non renouvelables ;
- ne pas avoir une fonction publique élective ou une activité professionnelle rémunérée ;
- ne pas avoir des responsabilités au sein d'un parti ou d'une organisation politique ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS
Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de Président de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.
Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Mgr Francisco Escalante Molina a fêté Noël avec les chrétiens de Saint Jean-Baptiste de Talangaï

La nuit de la Nativité du Seigneur a été une grande bénédiction pour la communauté paroissiale de Saint Jean-Baptiste de Talangaï qui a accueilli dans la liesse générale Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, accompagné de l'ambassadeur de Cuba au Congo.

Dans son mot de bienvenue, l'abbé Alexis Tobangui, curé de la paroisse, a exprimé la joie de la chrétienté de Saint Jean-Baptiste de Talangaï d'accueillir le nonce apostolique venu les visiter et les réconforter dans la foi en Christ en cette nuit de Noël. La chorale Echo du désert, dans son légendaire style, a exécuté avec entrain le répertoire de chants retenus à cette occasion.
Dans son homélie, Mgr Francisco Escalante Molina a exhorté le peuple de Dieu à la réconciliation et à l'engagement de son baptême.
La fin de la messe a été marquée par une réception offerte par le conseil pastoral paroissial aux invités.

Pascal BIOZI KIMINOU

Le nonce apostolique peu avant la bénédiction finale

Au premier plan: l'ambassadeur de Cuba au Congo (à l'extrême droite) et les membres de sa délégation

IN MEMORIAM

13 janvier 2009 – 13 janvier 2020.

11 ans déjà que Doudou Servais MOUELA a quitté la terre des Hommes.

En ce jour de triste anniversaire, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu de ne se souvenir que du bien qu'il a fait durant son passage sur terre. D'implorer la miséricorde divine pour le repos de son âme, afin qu'il ait la grâce de prendre part au banquet royal pour l'éternité.
Nous ne t'oublierons jamais. Et il reste présent dans nos cœurs.

REMERCIEMENTS

Le bureau exécutif de la Mutuelle des enseignants retraités (MER) de Pointe-Noire, que dirige Gabriel Péléka, remercie très sincèrement tous les membres de la MER, les enseignants actifs, parents, amis et connaissances qui les ont assistés spirituellement, financièrement et matériellement, à l'occasion du rappel à Dieu du mutualiste et grand lecteur de La Semaine Africaine, Zéphirin Nzambi BAMANISSA, survenu le 6 novembre 2019, à l'âge de 66 ans, à l'hôpital général A. Sicé. L'inhumation a eu lieu le 16 décembre 2019, au cimetière municipal de Vindoulou.

Que tous, ici, trouvent l'expression de notre profonde considération. La paix du Christ! Amen

CONFÉRENCE INTERAFRICAINE DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE
CIPRES

AVIS DE VACANCE DE POSTES D'INSPECTEUR DE LA CIPRES ET D'APPEL A CANDIDATURES

En application de l'article 39 du Traité instituant la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et de la Décision n°550/2019/CM/CIPRES de la 28ème session ordinaire du Conseil des Ministres de tutelle de la Prévoyance Sociale, tenue le 14 juin 2019 à Genève (Suisse), la CIPRES recrute un (01) Inspecteur Régional de la Prévoyance Sociale d'un Etat de l'Afrique Centrale, membre de la Conférence.

1. ATTRIBUTIONS ET TACHES

Sous l'autorité du Secrétaire Exécutif et la supervision du Chef de l'Inspection et du Chef de la cellule Appui-conseil, l'Inspecteur effectue :

- le contrôle sur place ou sur pièces des organismes de prévoyance sociale des Etats membres ;
- l'évaluation et le suivi des règles communes de gestion des Organismes et des recommandations formulées par la Commission de Surveillance ;
- la réalisation d'études et l'élaboration de propositions d'harmonisation des dispositions législatives et règlementaires applicables aux Organismes des Etats membres.

Ce concours est ouvert aux cadres supérieurs remplissant les conditions spécifiques fixées.

2. LE PROFIL

Le candidat devra être titulaire d'un BAC+5 au minimum et doit avoir occupé pendant cinq (05) ans au moins un emploi de cadre supérieur dans tout domaine de compétence. Il devra également disposer d'une bonne connaissance des principes ainsi que des procédures de gestion des organismes de Prévoyance Sociale.
Le mandat est de trois (03) ans renouvelable au plus deux (02) fois. L'inspecteur a le statut diplomatique.

3- CONDITION DE PARTICIPATION

Tout candidat doit être âgé de 35 ans au moins et de 50 ans au plus à la date d'ouverture du concours.
Avoir la nationalité d'un Etat de l'Afrique Centrale membre de la Conférence (Congo, Gabon, RCA, RDC, Cameroun, Guinée Equatoriale, Tchad).

4. MODALITES DU CONCOURS

4.1 Retrait des modalités du concours et dépôt du dossier de candidature

- Le dossier relatif aux modalités du concours et aux conditions de participation est à retirer à la Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) sise Boulevard Denis SASSOU NGUESSO auprès de la Direction des Etudes et de la Communication (DEC).
- Le dossier de candidature est à déposer auprès de la Direction des Etudes et de la Communication de la CNSS au plus tard le 24 janvier 2020.

Lomé, le 30 décembre 2019

Le Président de la Commission de Surveillance

Cheikh Tidiane TOUNKARA

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX À MGR ANATOLE MILANDOU, ARCHEVÊQUE DE BRAZZAVILLE

«Que sommes-nous devenus pour les autres? D'autres Christ? Ou des antichrists»

La traditionnelle cérémonie de présentation de vœux à Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville a eu lieu le mardi 31 décembre 2019 en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. La cérémonie s'est déroulée au cours de la célébration eucharistique en présence de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, de nombreux prêtres, religieux et religieuses, des membres du Bureau diocésain de l'apostolat des laïcs (BDAL), des membres des différents Conseils pastoraux paroissiaux et des présidents diocésains des mouvements d'apostolat et de spiritualité de l'archidiocèse de Brazzaville. Le mot du clergé a été lu par l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville.

Le vicaire judiciaire a dépeint un tableau qui a failli faire tâche d'huile au cours de ces derniers mois. *«Il ne faut pas nous le cacher, notre archidiocèse de Brazzaville à cause de certaines attitudes curieuses, étonnantes et indescriptibles, se résumant en un transfert de blâme de certains d'entre nous qui ne s'assument pas, il est tout indiqué, au moment où une nouvelle année s'ouvre, de vous dire tout le bien que nous vous voulons et que nous vous souhaitons pour 2020»*, a-t-il affirmé.

A l'endroit de l'archevêque, l'abbé Mesmin-Prosper Massengo de dire: *«à quelques années de votre retraite, soyez heureux d'avoir servi Dieu comme baptisé, comme prêtre et comme évêque depuis plus de 36 ans. Vous êtes à la tête de notre archidiocèse depuis 18 ans. Pendant cette période, vous avez ordonné 187 prêtres dont 40 religieux. Autrement dit, vous avez donné à l'archidiocèse de Brazzaville 147 prêtres diocésains, 14 nouvelles paroisses et d'autres en cours de création; l'assurance-maladie des prêtres est une réalité incontestable, la péréquation au niveau des intentions de messes nonobstant, parfois, notre inconstance est aussi au rendez-vous, et la prise en charge alimentaire des prêtres même ceux qui sont dans des milieux un peu*

Mgr Anatole Milandou

Abbé Mesmin Prosper Massengo
(Photos d'arch)

défavorisés matériellement est indéniable; la formation à l'étranger comme à l'intérieur, avec la création de l'Ecole des sciences religieuses, sans ignorer l'agrandissement de notre patrimoine immobilier sont des éléments positifs à votre actif, etc.» L'orateur a espéré que 2020 sera une année trépidante, riche en événements heureux et prometteuse pour un archidiocèse renouvelé et capable d'affronter ses enjeux dans la sérénité, le sens de responsabilité et la maturité requise.

Dans sa réponse, Mgr Anatole Milandou a relevé: *«Nous sommes heureux de vivre les dernières heures de cette journée pour remercier le Seigneur Dieu pour toutes les grâces et bénédictions reçues de lui cette année. Prêtres, religieux, religieuses et laïcs, sommes venus nous échanger les vœux. Merci, monsieur le vicaire judiciaire pour les vœux que vous venez de m'adresser au nom de toutes les composantes de notre communauté diocésaine. Je vous en suis bien reconnaissant. Permettez-moi de saluer votre présence et soyez assurés de mes sentiments de profonde gratitude. En retour, je souhaite à chacune et à chacun de vous qui vous êtes libérés pour cette célébration, tous mes vœux les plus sincères de santé, de paix, de bonheur et de prospérité. Après une année 2019, marquée, comme toutes les autres années par des hauts et des bas, par des événements heureux et malheureux, cette messe doit être pour nous tous un rendez-vous fraternel, un tournant fort, dans le renouveau de nos mentalités et de nos institutions. De tout cœur, j'aimerais que l'an 2020 soit une année de paix, comme souligné dans mon Message de Noël 2019. Un message que j'ose espérer, a été lu partout, et suscitera en chacun de vous, plusieurs élans de conversion et de détermination pour un meilleur avenir.»*

«La révolution de Jésus Christ est une révolution pacifique.», a dit l'archevêque. Car, *«il vient libérer l'humanité entière, avec des armes de vérité, de justice et de paix. Son idéologie est la doctrine de la non-violence, du respect de la dignité et de la vie humaine, du véritable amour fraternel: «aimez-vous les uns et les autres comme je vous ai aimés.»* (Jean).

Evitons d'être des antichrists pour les autres

«Voici venue la dernière heure de cette année.», a poursuivi Mgr Milandou. *«Saint Jean nous invite à nous garder des antichrists. Saint Jean définit d'abord ce qu'est un anti christ: il est un adversaire du Christ. Ensuite il identifie les ant christs: ils sont sortis de chez nous mais ils n'étaient pas des nôtres puisqu'ils égarent les chrétiens par leurs contre-vérités, par tous les messages discordants véhiculés dans les quartiers dans nos familles ne vivant plus dans la cohésion comme dans le passé, parce que plusieurs membres d'une même famille appartiennent à différents nouveaux mouvements religieux. Aujourd'hui, bishops, pasteurs, évangélistes, apôtres écument les quartiers et multiplient les Eglises. Mais nous-mêmes, gardons-nous d'être des anti christs pour les autres. Une mise en garde à prendre au sérieux, car plusieurs d'entre nous peuvent agir en véritables antichrists.»*

Grégoire YENGO DIATSANA
(Ya Grey)

15E ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION MUTUALISTE LES BANA MOUNGALI QUARTIER 41

Une conférence-débat sur le cancer chez la femme a marqué l'événement

Œuvre pilotée par des chrétiennes catholiques, l'Association mutualiste Les Bana Moungali Quartier 41, a commémoré le 15e anniversaire de sa fondation. C'était vendredi 20 décembre 2019, dans la salle des mariages de la Commune de Moungali. Présidée par Mme Bibiane Bikindou, fidèle chrétienne de la paroisse Saint Michel de la Base, dans le quatrième arrondissement Moungali, l'association à l'honneur exclusivement féminine, a marqué cette commémoration en organisant une conférence-débat sur le cancer chez la femme. Animée conjointement par deux médecins membres de l'Association des femmes médecins du Congo: Dr Frédine Mahoungou, gynécologue-obstétricienne à l'hôpital Mère et Enfant Blanche Gomez, native de Moungali, et Dr Josiane Sabaye, secrétaire générale de l'Association des femmes médecins du Congo, cette conférence a éclairé sur les signes préliminaires pouvant annoncer un cas de cancer chez la femme.

De g à dr. Dr Frédine Mahoungou, Mme Bibiane Bikindou, Dr Josiane Sabaye et Mme Georgette Dandou

C'est Doris Mamona qui a fait la prière d'ouverture tandis que Joëlle Bakatoula a clôturé la cérémonie par la prière.

Dans son mot au début de la cérémonie, la présidente de l'association a remercié les femmes médecins du Congo ayant consenti à animer cette conférence. De même, l'oratrice a poursuivi: *«Au moment où nous célébrons notre 15e Anniversaire, nous garderons de souvenirs de cette fête en découvrant une information capitale sur un problème de santé notamment celui relatif au cancer chez la femme».*

Le Dr Josiane Sabaye a tout d'abord présenté l'action menée par l'Association qu'elle représente en faveur des femmes, notamment *«Octobre Rose»,* qui est un ensemble de campagnes de sensibilisation sur divers types de cancers: des enfants, le cancer du sein ou du col de l'utérus. Intitulée: *«Le Cancer chez la femme»*, cette conférence a ciblé deux types de cancers: celui du sein et celui du col de l'utérus. *«On guérit du cancer. Ce qui tue, c'est lorsqu'on fait le diagnostic tard. Consulter le médecin tôt, pour avoir des chances d'être guérie. C'est bien de se retrouver pour manger et boire, c'est mieux d'avoir des informations pour avoir une santé saine et vivre longtemps.»*, a fait savoir la secrétaire générale de l'Association des femmes médecins du Congo. Le Dr Frédine Mahoungou a indiqué que le cancer débute par une lésion cancéreuse. *«Lorsque vous dépistez tôt un cancer, il peut être guéri et vous êtes sauvé. Perdre une vie à 50 ans, 60 ans, c'est dommage. Le cancer est une prolifération anormale et anarchique des cellules d'un organe du corps humain.»* Abordant les signes favorisant le cancer du sein, Le Dr Frédine Mahoungou a parlé des femmes qui n'ont pas eu d'enfants tôt ou qui les ont eus tardivement, et qui n'entrent pas en ménopause, malgré leur âge avancé. Ainsi, elle a invité l'auditoire à aller se faire consulter. Ayant abordé les signes pouvant annoncer un cas de cancer du sein, notamment *«la présence d'une boule mammaire»,* l'oratrice a recommandé aux femmes *«de faire un bilan de santé annuellement.»* Au nombre des symptômes annonçant un cas de cancer du sein, elle a cité *«la présence d'une anomalie sur la peau du sein. Pour les cas nombreux, des cancers du sein, elle a conseillé aux femmes de palper le sein la matinée, une fois le mois. Tout écoulement de sein doit faire l'objet d'une consultation. Le propre du cancer, c'est une maladie qui ne fait pas mal. La 1ère étape de la guérison, c'est la volonté.»*, a-t-elle déclaré.

Dans la phase débat-partage-contribution, plusieurs interventions ont jailli de l'auditoire. Au nombre de celles-ci, il a été évoqué la possibilité de mener un plaidoyer auprès du Gouvernement afin que le cancer soit inséré dans les programmes scolaires pour que les enfants en soient informés dès le bas âge.

Avant la prière de clôture, la présidente de l'association à l'honneur, a de nouveau pris la parole pour remercier l'auditoire et les conférencières pour l'intérêt accordé au sujet et pour la pertinence des exposés suivis à l'occasion de cette commémoration.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Elles ont dit. . .

Bibiane Bikindou, présidente de l'Association mutualiste Les Bana Moungali Quartier 41: *«Les Bana Moungali ont été satisfaits. Nous avons déjà eu à célébrer les 5e et 10e anniversaires. Lors de ces deux fêtes de célébrations, nous avons préparé à gogo, bu à gogo, nous avons dansé. Mais celle-ci, nous nous sommes dits, non, on ne va toujours continuer à préparer la nourriture, manger, danser. Nous avons déjà 15 ans d'existence, il nous faut une journée culturelle. C'est ainsi que nous avons pensé à organiser cette conférence sur le cancer chez la femme. Nous avons voulu faire la différence entre les 10 années qui sont passées et cette quinzième année.»*

Laurence Songhot, trésorière générale de la Mutuelle: *«Merci à Dieu vraiment pour cette journée. La conférence sur le Cancer chez la femme, ça été du bon. Il y en a qui étaient dans l'ignorance, parce que ce n'est pas tout le monde qui lit ou qui écoute ce qu'on dit dans les médias. Mais, vraiment là, ça été beau, parce que les gens ont eu à poser des questions. Vraiment c'était bien. On nous a édifiées. Maintenant, nous savons ce qu'il faut faire en cas de tel signe, de telle anomalie. C'était très bon. Cela a intéressé tout le monde.»*

Georgette Bamana Dandou, membre du Bureau de la Mutuelle: *«Franchement, je suis comblée. C'est depuis deux ans que j'avais cette idée. Mais je me disais comment faire accepter ces choses auprès des membres? On a poussé, on a convaincu la présidente. Aujourd'hui, je suis la plus comblée. Pour avoir vécu de loin un cas de cancer, j'ai été très comblée que mes sœurs aujourd'hui aient l'information préliminaire pour prévoir un cancer. Je crois que ce que nous avons entendu, les questions qui ont été posées et les réponses claires, directes et nettes qui ont été données, je suis la plus heureuse.»*

Composition du Bureau de l'Association mutualiste Les Bana Moungali Quartier 41

Présidente: Bibiane Bikindou
Vice-Présidente: Henriette Bonazebi
Secrétaire Générale: Simone Nzimbou
Secrétaire Générale Adjointe: Lydie Songhot
Trésorière Générale: Laurence Songhot
Trésorière Générale Adjointe: Delphine Youdi
Conseillère: Georgette Dandou
Presse et Propagande: Joséphine Oumba et Inès Mahoukou
Sociale: Florence Kongo et Hortense Malonga
Animatrice: Joëlle Bakatoula

FÊTES DE NOËL ET DE NOUVEL AN À LA FOCEB

Remise des tricycles à cinq personnes

Les fêtes de Noël et de nouvel an ont été célébrées à la Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB) à travers la remise de tricycles à cinq personnes dont deux hommes et trois femmes: Gladys Bantsimba, Irenne Kinzonzi, Flore Mikamona, Chani Ndoudi et Jean Ouadiabantou. Un don de l'association Vivere de la ville de Cuenca en Espagne qui, depuis près de dix ans ne cesse de soutenir et de couronner les efforts consentis par sœur Marie Brigitte Yengo, présidente de la FOCEB dans l'assistance aux personnes vivant avec handicap.

Les cinq récipiendaires et la présidente de la FOCEB

La cérémonie s'est déroulée le samedi 28 décembre 2019 au siège de la FOCEB, dans l'enceinte du Centre des polios de Moungali, dans le 4e arrondissement de Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MPSIR/2020/UGP PADEC

Relatif à la constitution du Registre de Consultants (Consultants individuels et cabinets de consultants), Prestataires de Services de Développement aux Entreprises (SDE) et Métiers pour l'opérationnalisation du Fonds d'Appui au Développement des PME (FADPME)

1-OBJET

Dans le cadre de sa composante 2, le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) a mis en place un Fonds d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprise (FADPME), en vue d'accorder des subventions à coûts partagés aux MPME et à des chaines de valeurs des sous-secteurs ciblés que sont: l'agriculture /agrobusiness, le tourisme, les Technologies de l'information et de la communication (TIC), la logistique et le transport. Dans une telle perspective, les Services de Développement aux Entreprises (SDE) revêtent une importance primordiale dans la mesure où ils contribuent à consolider et à densifier le tissu des MPME. C'est dans ce contexte que le PADEC envisage de mobiliser l'expertise locale en matière de prestations des SDE.

Par ailleurs, à travers un des guichets du FADPME, le PADEC se propose de renforcer l'expertise locale en matière de Services au développement des entreprises (SDE) en vue de permettre aux entreprises d'accéder à des prestations à forte valeur ajoutée répondant le mieux à leurs besoins.

Aussi, dans le but d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires/entreprises, le FADPME veut constituer un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement.

Le présent appel vise à constituer un registre des consultants en Gestion et des consultants Métiers pour des services de développement aux entreprises (SDE).

2- DOMAINES D'EXPERTISE SOLLICITE

De manière spécifique et sans être exhaustif, le consultant/prestataire interviendra dans l'un ou plusieurs des champs ci-après, dans les sous-secteurs de l'agro-industrie, TIC, tourisme, logistique et transport:

- La conduite de missions de diagnostic assorti de recommandations et de plans d'actions;
- L'élaboration de plans d'affaires de développement d'entreprise;
- L'amélioration des capacités managériales;
- La formation du personnel en gestion;
- L'appui à la consolidation de systèmes internes, y compris le management de la MPME;
- La conformité aux normes et de la certification de qualité;
- Le développement de produits, la promotion commerciale et le soutien au marketing;
- Le renforcement des compétences dans les cœurs de métier;
- Le renforcement des capacités du personnel technique (métier);
- L'intermédiation financière;
- L'amélioration des processus et la réduction des coûts de production;
- L'information- conseil technologique pour le choix des outils de production;
- L'accompagnement métier (technique et technologique) personnalisé des MPME;
- L'accès à de nouveaux savoir-faire techniques et technologiques;
- La gouvernance, l'animation et le développement des chaînes de valeur des différents sous-secteurs des filières ci-dessous citées;
- L'animation économique des clusters;
- La structuration des organisations de producteurs ou des GIE;
- L'accompagnement des MPME pour l'accès aux marchés;
- Le compagnonnage industriel / l'accompagnement des MPME.

Globalement, il s'agit de trouver des consultants individuels, des cabinets (firmes) et des artisans métiers dotés d'expériences avérées pour l'accompagnement technique, personnalisé et opérationnel des MPME dans la mise en œuvre des actions matérielles et immatérielles.

3 – COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSIONS:

Les candidats intéressés par le présent appel doivent pour leur inscription au registre des prestataires manifester leur intérêt en fournissant les informations suivantes :

3.1 Pour les Consultants individuels:

(i) la lettre de demande signée par le candidat ;
(ii) la fiche de renseignement dument remplie (Formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège du PADEC ou en transmettant une demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous);
(iii) les références et preuves de l'exécution de prestations analogues;
(iv) le Curriculum vitae;
(v) les copies certifiées conformes des diplômes en rapport avec les prestations.

3.2 Pour les artisans métiers:

(i) la lettre de demande signée par l'artisan;
(ii) la fiche de renseignement dument remplie (Formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège du PADEC ou en transmettant une demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous);
(iii) la liste des travaux réalisés et personnes à contacter;
(iv) les copies certifiées conformes des diplômes, attestations ou certificats de travail;
(v) la photocopie couleur de la carte d'artisan (souhaité).

3.3 Pour les Cabinets (firmes) de consultants:

(i) la lettre de demande signée par le Responsable du cabinet (firme);
(ii) la fiche de renseignement dument remplie (Formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège du PADEC ou en transmettant une demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous);
(iii) les références du cabinet concernant l'exécution de prestations analogues assorties des attestations de bonne fin et/ou copie des contrats;
(iv) le Curriculum vitae des consultants clés du cabinet;
(v) les copies certifiées conformes des diplômes des consultants clés du cabinet;
(vi) la preuve d'existence juridique du cabinet: extraits/copies du registre de commerce et du document d'identification fiscale.

4- PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats seront communiqués par email aux candidats et par affichage au PADEC, à l'Agence pour le Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) à l'Agence Nationale de l'Artisanat (ANA) et dans la presse locale.

5- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être adressées à Monsieur le Coordonnateur du PADEC et déposées sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 13 février 2020 à 15h30 avec la mention «AMI n° 001/MPSIR/2020/UGP PADEC: Constitution d'un registre des consultants gestion et consultants métiers, prestataires de services de développement aux entreprises (SDE) dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds d'Appui au Développement des PME (FADPME)».

Contact
Monsieur le Coordonnateur
du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur
Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/
06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2020

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU

EDUCATION

Valoriser le capital humain

Le 10 décembre dernier a été célébré le 71e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. La Commission Justice et paix de l'Eglise catholique au Congo a organisé jeudi 8 janvier 2020 dans le sillage de cette célébration des journées portes ouvertes aux droits de l'homme, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville. Sous le thème: «Le droit à l'éducation, un droit fondamental».

Les organisateurs et les participants à l'issue de l'atelier

Sous la forme d'un atelier, ces journées portes ouvertes se sont déroulées sous les auspices de l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et paix. Elles ont permis de présenter les performances du système éducatif national et partant, montrer la place capitale de l'éducation dans l'avenir du pays.

Des participants venus des administrations publiques, des organisations professionnelles, de la société civile et des individualités ont pris part à cet atelier. Ils ont suivi différents sous-thèmes comme *«L'encadrement juridique du droit à l'éducation»*; *«L'Ecole verte au Congo, une expérience de la CEEDUC (Commission épiscopale de l'éducation du Congo)»; «L'éducation nationale en République du Congo hier et aujourd'hui/proposition d'un livre blanc sur l'éducation au Congo»*. A la lumière des débats, il est ressorti que le droit à l'éducation est fondamental pour valoriser le capital humain. Dans un pays, l'homme est la première ressource. Faisant l'évaluation du système éducatif congolais (Enseignement général et formation qualifiante et professionnelle), les participants sont parvenus à la conclusion suivant laquelle ces deux systèmes nécessitent une réforme en profondeur, si tant est que l'on veut d'un développement durable et inclusif.

«Concernant les dysfonctionnements constatés dans l'éducation nationale, quelle que soit la situation économique, les pouvoirs publics devraient prendre des mesures urgentes et nécessaires pour assurer aux enfants et aux jeunes une bonne éducation et une bonne formation qualifiante et performante, parce que ce sont ces pouvoirs publics qui décident. Nous espérons que ce travail de plaidoyer apportera des fruits. Le fait de dialoguer avec eux est déjà un indice et cela nous permet de poursuivre ce travail de plaidoyer. Il convient pour le Gouvernement, et c'est notre demande, d'investir davantage dans l'éducation et de regarder le cadre juridique; voir comment ce droit à l'éducation est encadré dans la constitution et dans la loi de 1995 et ses effets relatifs aux normes applicables à l'école», a affirmé l'abbé Félicien Mavoungou.

Depuis quelques années, la Commission épiscopale Justice et paix concentre ses efforts sur le suivi budgétaire dans le domaine de l'éducation, notamment le budget d'investissement qui reste encore insuffisant. Pour améliorer l'éducation, secteur prioritaire, il faut beaucoup investir. Ce constat revient toujours dans les rapports publiés et adressés au Gouvernement et à la société civile.

Par ailleurs, le système éducatif historique et actuel a montré beaucoup de disparités à l'école. Si cela n'est pas corrigé, les enfants des pauvres ne bénéficieront pas d'une bonne éducation et n'accèderont pas aux hautes fonctions.

L'école verte au Congo, projet initié et piloté par la CEEDUC, est une réponse de l'Eglise catholique à l'appel du Pape. C'est la contribution de l'Eglise catholique à la question écologique devenue une préoccupation grave aujourd'hui.

La caractéristique du système éducatif actuel pouvant entrainer des désordres incalculables prévisibles, il faut la tenue des états généraux de l'éducation, ont conclu les participants à l'atelier.

Philippe BANZ

STATISTIQUES

Rendre le système statistique congolais fiable et performant

Le ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale a organisé du 9 au 10 janvier 2020, à Brazzaville, un atelier d'évaluation de la mise en œuvre des activités de l'an 2019 du Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), dans le but de contribuer au renforcement du système statistique congolais en vue de le rendre fiable et performant.

Gabriel Batsanga et Patrick Valery Alakoua

Ouvert par Gabriel Batsanga, directeur général de l'Institut national de la statistique, en présence de Patrick Valery Alakoua, coordonnateur du projet PSTAT, l'atelier a regroupé l'ensemble des partenaires bénéficiaires du Système national de la statistique, notamment les directions des études et de la planification des différents ministères et de l'institut national de la statistique. Il a répondu à plusieurs impératifs, dont évaluer l'état d'avancement des activités programmées en 2019 jusqu'au 30 novembre dernier; recenser les difficultés, partager les leçons apprises et proposer des améliorations réalistes qui permettront de faire avancer le projet dans la direction souhaitée.

Les participants ont fait le bilan de l'année écoulée. Des avancées ont été enregistrées et des difficultés décelées. Au regard de l'impératif de la fin du projet dans les 16 mois prochains, avril 2021 étant la date de la fin du projet , une feuille de route a été adoptée avec des stratégies assorties des plans de suivi opérationnel pour la réalisation des activités, en vue de canaliser les efforts vers l'atteinte des résultats. Gabriel Batsanga, ouvrant les travaux, a attiré l'attention des participants sur l'intérêt des statistiques. *«Une lourde mission nous incombe quant à la définition des actions prioritaires à mener pour accélérer la mise en œuvre du PSTAT, en vue de doter notre pays d'un système statistique fiable et performant. Le Congo en marche vers l'émergence a besoin des statistiques de qualité pour élaborer des politiques sectorielles pertinentes dans le cadre du développement du pays. Ce défi ne saurait se relancer sans l'apport de chacun de nous. Je vous assure de mon entière disponibilité à promouvoir, avec vous, la statistique comme un outil essentiel de prise de décision pour le développement de notre pays»*.

Après l'évaluation du programme de travail et l'examen du budget, des perspectives ont été dégagées pour le temps restant à exécuter le projet.

Patrick Valery Alakoua a reconnu qu'il y a *«un grand déficit en terme du système statistique national de manière globale. Mais depuis quelques années, le Gouvernement, sous la direction de Mme Olga Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique, a entrepris de nombreuses actions pour relever le système statistique national afin de lui donner toutes les lettres de noblesse.»*

La Banque mondiale les accompagne dans le financement des grandes opérations, tels que le recensement général de la population et de l'habitation, le recensement général des entreprises et d'autres enquêtes à venir. L'indice des prix à la consommation, produit chaque mois par l'Institut national de la statistique (INS), a été harmonisé. Ce sont là des avancées certaines, mais beaucoup reste encore à faire. Le PSTAT va ainsi accompagner les bénéficiaires et s'assurer que le Congo retrouvera un système statistique national fiable et performant.

Le directeur de la programmation, de la coordination et de l'harmonisation statistique à l'Institut national de la statistique, Jean Elvis Moboula, clôturant les travaux, a souligné que cet atelier a permis d'avoir un projet de programme de travail et de budget annuel de 2020 et 2021. Celui-ci sera validé par le comité de pilotage du PSTAT qui se tiendra très bientôt. Des stratégies de mise en œuvre et de suivi-évaluation de ce programme ont été également aussi proposées. Le budget retenu pour 2020 est d'environ 11 milliards 900 millions de Francs Cfa.

Ph. B.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

La direction des examens et concours attend un nouveau bâtiment

C'est ce qui ressort de l'entretien entre le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, et une délégation chinoise conduite par l'ingénieur en bâtiment Tao Xiaofeng, mandatée par le Gouvernement de ce pays. C'était le 7 janvier dernier à Brazzaville.

La façade principale de l'actuel bâtiment de la DEC

Avec la modernité et l'évolution des choses, le bâtiment actuel abritant la direction des Examens et concours de l'Enseignement général ne répond plus aux exigences. L'espace paraît insuffisant au regard des données archivées. Les méthodes de conservation sont encore traditionnelles, d'où la nécessité de construire de nouveaux locaux. Un bâtiment de 7 niveaux est envisagé pour améliorer le travail du personnel afin que ce dernier offre des services adéquats aux usagers. Dans cette optique, le Gouvernement congolais a sollicité son partenaire, la Chine, reconnue dans le domaine du génie civil pour mener ces travaux. *«Pour ce projet, nous sommes présentement d'abord à l'étude de faisabilité, il y a des éléments qui ne sont pas encore déterminés. Nous avons eu un entretien amical avec le ministre pour fixer toutes les modalités. Notre mission principale pour ces travaux est de déterminer leur envergure et leurs fonctions. Nous sommes en train de recueillir les informations pour connaître précisément les demandes et les exigences de la partie congolaise»,* a indiqué Tao Xiaofeng, au sortir de son entretien avec le ministre Anatole Collinet Makosso.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1 er étage, Centre-ville,
B.P. : 1431, Tél. : 22.294.13.34/05 736 64 64
REPUBLIQIJE DIJ CONGO

ANNONCE LEGALE
«SE.AS-SARLU»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital Social de Francs CFA : DIX MILLIONS (10 000 000) Siège Social: 09, Avenue de Mafouka, Centre-ville
Boîte postale: 1426
RCCM: CG/PNR/08 B 171
Pointe-Noire, République du Congo

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions ordinaires de l'associée unique de la société «SE.AS-SARLU», en date à Pointe-Noire du 30 décembre 2020, déposé au rang des minutes du Notaire, enregistré à Pointe-Noire le 08 janvier 2020, Folio 005/8, N° 069, l'associée unique de ladite société a nommé de Monsieur Abdel-Hakim BERRAH, en qualité de nouveau gérant de la société, pour une durée d'une année renouvelable, en remplacement de Monsieur Luigi CATALANO.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 08 janvier 2020, sous le no 20 DA 11, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 09 janvier 2020

Pour mention et avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

PRIMATURE
COMITE DE SELECTION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION / COORDINATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* travail* Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°13

Relatif au recrutement du chef de division des investigations administratives du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division des investigations administratives du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef du département investigations économiques et administratives, le chef de division investigations administratives est chargé de :

- exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées dans le secteur de l'administration ;
- préparer l'élaboration du guide méthodologie d'enquêtes administratives ;
- préparer les programmes annuels des missions d'enquêtes administratives ;
- préparer les termes de références des missions d'enquêtes administratives ;
- suivre la production des rapports des missions d'enquêtes et investigations ;
- participer à l'élaboration et au suivi du programme d'activités du département ;
- participer à la préparation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- rendre compte des activités réalisées.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées;
- avoir des capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion administrative
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en administration ou équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine des enquêtes ou du contrôle administratif ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir des compétences techniques dans le domaine des enquêtes ou du contrôle administratif;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division des investigations administratives du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de chef de division des investigations administratives du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption » au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo).

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°14

Relatif au recrutement du chef de division des investigations économiques du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement de chef de division des investigations économiques du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du Chef de département investigations économiques et administratives, le Chef de division investigations économiques de la Haute autorité de lutte contre la corruption sera chargé de :

- recueillir, centraliser et exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées dans le secteur de l'économie ;
- élaborer le projet de guide méthodologie d'enquêtes économiques ;
- élaborer les projets de programmation annuelles des missions d'enquêtes économiques;
- élaborer les projets des termes de références des missions d'enquêtes économiques ;
- participer ou veiller à la rédaction des projets de rapports des missions d'enquêtes et investigations ;
- rédiger des projets de rapports d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n°5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de travail en équipe et sous pression ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en économie, ingénierie, gestion ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine économique ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir une connaissance pratique et excellente de l'utilisation de l'ordinateur et des logiciels de base ;
- avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- posséder de bonnes capacités de communication.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division des investigations économiques du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe: «Candidature au poste de chef de division des investigations économiques du département des investigations économiques et administratives de la haute autorité de lutte contre la corruption» au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, chef du Gouvernement sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo).

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°15

Relatif au recrutement du chef de division planification et suivi-évaluation du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division planification et suivi-évaluation du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption, le chef de division planification et suivi-évaluation sera chargé de :

- préparer le plan stratégique de lutte contre la corruption ;
- suivre la mise en œuvre du plan stratégique de lutte contre la corruption ;
- évaluer les incidences des textes législatifs et réglementaires sur la lutte contre la corruption ;
- évaluer et proposer les mécanismes de gestion des risques liés à la mise en œuvre du plan stratégique et de l'ensemble des activités annuelles de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- contribuer à la mise en place d'un environnement interne favorable à la maîtrise des risques :
- contribuer à la maîtrise de l'information et de la communication:
- gérer la banque d'information de la lutte contre la corruption ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- produire les rapports d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion, de communication et des relations interpersonnelles ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans le domaine de l'audit et du contrôle interne ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la planification, du suivi-évaluation, de l'audit et du contrôle interne ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de l'information ou des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou du numérique;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division planification et suivi évaluation du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : «Candidature au poste de chef de division planification et suivi évaluation du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la haute autorité de lutte contre la corruption» , au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Message de vœux

à Son Excellence Monsieur le Président de la République

à l'occasion de la nouvelle année 2020

Monsieur le Président de la République,

A l'orée de l'année 2020, l'ensemble des travailleurs de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et moi-même formulons à votre endroit ainsi qu'à votre famille, nos vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Aussi, nous vous rassurons de notre engagement indéfectible à vous accompagner dans l'exaltante et nécessaire œuvre de construction nationale en ne ménageant aucun effort pour garantir le paiement des prestations sociales.

Fait à Brazzaville, le 31 DEC 2019

Le Directeur Général

Evariste ONDONGO

PRIMATURE
COMITE DE SELECTION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
COORDINATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* travail* Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°08

Relatif au recrutement du chef de division communication du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.
Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division communication du département de la prévention, sensibilisation et communication de la haute autorité de lutte contre la corruption.
Sous l'autorité du chef de département de la prévention, sensibilisation et communication, le chef de division communication est chargé de :
-élaborer les projets de stratégies de communication pour la réduction de la corruption ;
-mettre en œuvre le plan de communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
-élaborer les projets de plans de prévention et de sensibilisation annuels ;
-élaborer les différents supports de communication ;
-participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance
-élaborer les projets de programmation des activités hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles et annuelles ;
-rendre compte des activités réalisées.

ATOUTS POUR LE POSTE

-avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
-avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
-avoir les capacités de leadership d'une équipe de communicateurs dans un environnement de travail exigeant ;
-avoir des bonnes capacités de gestion de la communication ;
-avoir la maîtrise de la langue française ;
-avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans le domaine des sciences et techniques de la communication ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine des enquêtes et de l'information, l'éducation et la communication ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir des compétences techniques dans le domaine de la communication;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division communication du département de la prévention, sensibilisation et communication de la haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : **«Candidature au poste de chef de division communication du département de la prévention, sensibilisation et communication de la haute autorité de lutte contre la corruption»** , au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.
Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection

(e) Clément MOUAMBA.

PRIMATURE
COMITE DE SELECTION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
COORDINATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* travail* Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°03

Relatif au recrutement du Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.
Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.
Le Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication a pour missions de :
- élaborer les stratégies de prévention ou de réduction de la corruption ;
- mettre en œuvre les plans de communication annuels ;
- élaborer les programmes d'activité du département ;
- préparer la mobilisation des partenaires publics et non gouvernementaux à la prévention et à la lutte contre la corruption ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- participer au suivi des réformes du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- produire les rapports d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe de communicateurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion de la communication ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

-être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) dans les domaines des sciences et techniques de la communication ou des sciences humaines ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir des compétences techniques dans le domaine de la communication et des relations publiques;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

-La durée de la mission du Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication de la haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : **«Candidature au poste de Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption »,** au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.
Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.
Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

PRIMATURE
COMITE DE SELECTION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
COORDINATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* travail* Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°09

Relatif au recrutement du chef de division des investigations fiscalo-douanières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division des investigations fiscalo-douanières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef de département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption, le chef de division des investigations fiscalo-douanières est chargé de :

- assurer la sensibilisation et l'éducation des citoyens sur les effets néfastes engendrés par la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- proposer, au Gouvernement, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- prévenir et combattre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées dans les secteurs public et privé ;
- contribuer au renforcement de la bonne gouvernance, au niveau des secteurs public et privé, et suivre l'évolution des indicateurs y relatifs ;
- contribuer à promouvoir et à faire respecter à tous les niveaux les règles de bonne gestion publique, d'éthique, de probité morale et de déontologie professionnelle ;
- réaliser des études sur la corruption et la gouvernance ;
- transmettre aux autorités judiciaires, chargées des poursuites, les procès-verbaux d'audition et d'interrogations, les résultats des enquêtes et investigations, et toutes autres pièces accompagnant les dossiers relatifs aux faits susceptibles de constituer des infractions de corruption, de concussion, de fraude et autres infractions assimilées
- coopérer avec les organismes nationaux, étrangers et internationaux de lutte contre la corruption ;
- mobiliser les partenaires publics et non gouvernementaux à la prévention et la lutte contre la corruption ;
- suivre la mise en œuvre des réformes engagées par le Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées et, le cas échéant, faire des recommandations pour l'amélioration continue de la gouvernance.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n°.5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans les domaines de la fiscalité et des douanes ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans les domaines de la fiscalité et des douanes ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir des compétences techniques dans le domaine de la communication;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division des investigations fiscalo-dounières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe: **« Candidature au poste du chef de division des investigations fiscalo-douanières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption»** , au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

PRIMATURE
COMITE DE SELECTION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
COORDINATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* travail* Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°04

Relatif au recrutement du Chef de département investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Chef de département investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Chef de département investigations économiques et administratives a pour missions de :

- recueillir, centraliser et exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées au niveau des secteurs de l'économie, des finances, de l'administration et de la justice ;
- élaborer le guide méthodologique d'enquêtes et investigations ;
- élaborer les programmes annuels des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- élaborer les termes de référence des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- proposer les équipes d'enquêteurs et d'investigateurs pour la réalisation des missions ;
- centraliser les rapports des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- participer au suivi des réformes du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- produire les rapports d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe d'enquêteurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion économique et administrative ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) en économie ou administration ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir des compétences techniques dans le domaine des enquêtes ou des investigations;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du Chef du département investigations économiques et administratives est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : **«Candidature au poste de Chef du département investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption »**, au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

PRIMATURE
COMITE DE SELECTION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
COORDINATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* travail* Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°05

Relatif au recrutement du Chef de département investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Chef de département investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Chef de département investigations financières et fiscalo-douanières a pour missions de :
- recueillir, centraliser et exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées dans les secteurs fiscalo-douaniers et des finances ;
- élaborer le guide méthodologique d'enquêtes et d'investigations ;
- élaborer les programmes annuels des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- élaborer les termes de référence des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- proposer les équipes d'enquêteurs et d'investigateurs pour la réalisation des missions ;
- centraliser les rapports des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- participer au suivi des réformes du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- produire les rapports d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe d'enquêteurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion financière et fiscalo-douanière ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé (e) d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) en finances ou fiscalité ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant ;
- avoir des compétences techniques dans le domaine des enquêtes ou des investigations ;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du Chef du département des enquêtes financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : **«Candidature au poste de Chef du département des enquêtes financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption»**, au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

PRIMATURE
COMITE DE SELECTION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
COORDINATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* travail* Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°10

Relatif au recrutement du chef de division prévention et sensibilisation du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division prévention et sensibilisation du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef de département de la prévention, sensibilisation et communication, le chef de division prévention et sensibilisation est chargé de :
- participer à l'élaboration des stratégies de prévention ou de réduction de la corruption ;
- préparer le plan de communication annuel sur la lutte contre la corruption;
- participer à l'élaboration et au suivi du programme d'activités du département ;
- participer à la préparation de la mobilisation des partenaires publics et non gouvernementaux à la prévention et la lutte contre la corruption ;
- participer à la préparation des études sur la corruption et la bonne gouvernance;
- rendre compte des activités réalisées.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe de communicateurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion de la communication ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans le domaine des sciences humaines ou diplôme ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans les relations publiques et dans le domaine des enquêtes et de l'information, l'éducation et la communication ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir des compétences techniques dans les relations publiques et dans le domaine de l'information, l'éducation et la communication;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division prévention et sensibilisation du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : **«Candidature au poste de chef de division prévention et sensibilisation du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption »** au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo).

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

PRIMATURE
COMITE DE SELECTION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION / COORDINATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* travail* Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 11

Relatif au recrutement du chef de division contrôle interne du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption .

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division contrôle interne du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du Chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne, le Chef de division contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption est chargé de :

- préparer l'élaboration des mécanismes et des outils du contrôle interne ;
- préparer l'analyse des audits engagés par le Gouvernement dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- participer à l'élaboration et au suivi du programme d'activités du département ;
- participer à la préparation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- rendre compte des activités réalisées.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion administrative
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+3) dans le domaine de l'audit et du contrôle interne ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de du contrôle interne;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir des compétences dans le domaine de l'audit ;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de l'information ou des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou du numérique;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division contrôle interne du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe: **«Candidature au poste de chef de division contrôle interne du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption »** au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo).

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,
(e) Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 12

Relatif au recrutement du chef de division des investigations financières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division des investigations financières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef de département des investigations financières et fiscalo-douanières, le chef de division investigations financières est chargé de :

- exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées dans le secteur des finances ;
- préparer l'élaboration du guide méthodologie d'enquêtes financières :
- préparer les programmes annuels des missions d'enquêtes financières;
- préparer les termes de références des missions d'enquêtes financières ;
- suivre la production des rapports des missions d'enquêtes et investigations;
- participer à l'élaboration et au suivi du programme d'activités du département ;
- participer à la préparation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- rendre compte des activités réalisées.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe d'enquêteurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion administrative
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en finances ou audit ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine des finances, des enquêtes et/ou du contrôle ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir des compétences techniques dans le domaine des finances, des enquêtes et/ou du contrôle ;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division des investigations financières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe: **«Candidature au poste de chef de division des investigations financières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la haute autorité de lutte contre la corruption »** , au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre,
Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°02

Relatif au recrutement du Secrétaire général de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Secrétaire général de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Secrétaire général est chargé des affaires juridiques, administratives et financières.

A ce titre, il est chargé de :

- préparer tout document juridique et administratif ;
- gérer les ressources humaines ;
- élaborer, en collaboration avec l'ensemble des services, les plans et programmes de formation ;
- assurer le renforcement des capacités du personnel ;
- centraliser la rédaction des rapports de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- élaborer les prévisions budgétaires ;
- assurer les engagements budgétaires ;
- tenir la comptabilité des crédits ;
- tenir la comptabilité matière ;
- assurer la gestion du patrimoine.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion, de communication et des relations interpersonnelles ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'étude supérieure (minimum BAC+5) en administration ou en gestion financière ou un diplôme équivalent;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (5) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins sept (07) ans, dans le domaine administratif, juridique, financier ou économique ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir de bonnes capacités de gestion, d'analyse et de synthèse ;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et de gestion ;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3;
- un extrait d'acte de naissance;
- 4 photos, format d'identité.

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du Secrétaire général de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de six (6) années, non renouvelable ;
- ne pas avoir une fonction publique élective ou une activité professionnelle rémunérée ;
- ne pas avoir des responsabilités au sein d'un parti ou d'une organisation politique ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de Secrétaire général de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2010

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,

(e) Clément MOUAMBA.

NOSTALGIE

Sur les traces de l'ancien professionnel Gaspard Ngouété

A 64 ans, l'ancien international congolais qui vit actuellement à l'Ile de Réunion, garde de merveilleux souvenirs de ses vingt et un an de footballeur amateur au début, professionnel ensuite, et suit avec inquiétude l'évolution du football national. Il était récemment à Brazzaville. Deux semaines de vacances, vingt-cinq ans après son dernier séjour dans son pays natal. Rien de tel pour se forger une vision lucide sur le football congolais. Entretien.

Gaspard Ngouété

**Gaspard Ngouété, que devenez-vous?*
**A la fin de ma carrière en 1995 à l'Ile de Réunion, je me suis installé définitivement dans ce département français d'Outre-mer. Je travaille à la mairie de Tampon comme adjoint technique Territorial. D'autre part, je continue à suivre des gamins de 7 à 13 ans que j'entraîne, puisque j'ai mon diplôme de football UEFA. Je suis père d'enfants, et donc particulièrement sensible à tout ce qui peut aider les jeunes.
**Que reste-t-il du gamin que vous étiez?*
**Il me reste le souvenir d'un enfant qui contracte le virus du football dans les casernes, au Camp Milice à Bacongo puis au Camp du Djoué à Makélékélé, où mon père, gendarme, a successivement habité. Ma famille aimait le sport, puisque mes deux aînés notamment, Félix Mfoutou (NDLR: champion d'Afrique des nations en 1972 et des clubs champions en 1974) et Antoine Bisseyou (international de football et de handball) faisaient du sport en compagnie de notre père. Ce sont eux qui m'ont donné le goût du football.
**Comment avait démarré votre histoire avec le ballon rond?*
** Au Camp, on s'amusait beaucoup. Chaque enfant garde, je pense, de très bons souvenirs de ses premiers moments de football. Mais c'est alors que j'avais suivi mon père à son dernier poste d'affectation, à Ngiri, un village situé à 7km de Mouyondzi, que j'ai signé ma première licence dans l'équipe Feu Noir. J'avais 11 ans. J'ai ensuite évolué dans Botafogo de Mouyondzi, le club dont François M'Pelé avait porté aussi le maillot quelques années plus tôt avant de signer au Standard. Il faut signaler que mon père et celui de François M'Pelé, gendarme lui aussi, étaient de grands amis. Quand l'un partait en vacances, il laissait la garde de ses enfants à l'autre. De retour à Brazzaville en 1970, un ami m'a recommandé aux dirigeants du T.P Reims de Moungali, où nous habitions rue Djambala. Fait insolite: à cette époque, j'évoluais au poste de gardien de but. Un jour, je me suis reconverti attaquant. J'avais déjà une belle force de frappe.
**Comment était le football pour un jeune au début des années 70?*
**Sans véritable arrière-pensée, on se laissait aller. On n'avait pas de plan, de carrière, on jouait au foot pour s'amuser. On était porté par la vague. Et à côté de cela, mes parents me poussaient à aller loin dans les études. J'ai les ai continuées au lycée technique. A l'époque avec ce diplôme, tu trouvais du travail très rapidement, ce qui n'est plus du tout le cas. Aujourd'hui ce n'est qu'un passage.
**Aviez-vous un joueur qui vous faisait rêver plus qu'un autre?*
**Bien sûr, et en réalité plusieurs. Moukila en faisait partie. A 16 ans, je me suis beaucoup inspiré de lui, et à 18 ans je l'ai retrouvé ensuite sur le terrain dans l'Inter Club.
**Comment vous êtes-vous retrouvé à l'Inter Club?*
**Je suis arrivé en 1974. L'équipe avait une très bonne image avec beaucoup d'internationaux. J'avais également été approché par Standard. Mais mon cœur battait plus pour le CARA, club où jouait déjà notre aîné. Malheureusement, mon oncle, un sergent-chef de l'armée, à l'époque, ayant appris la nouvelle, m'avait intimé l'ordre de signer dans Inter Club sous l'instigation de Jacques Yvon Ndolou.
**Vous avez fini malgré tout par rejoindre le CARA quelques années plus tard!*
**On avait remporté la Coupe du Congo en 1977. Au moment de disputer la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, j'avais un sentiment de frustration puisque je n'avais pas été retenu. Cela m'a énervé et j'ai changé d'air. J'ai signé au CARA, mais je ne suis pas resté deux saisons. J'ai cédé à l'appel de François M'Pelé qui m'avait trouvé un club en France.
**Lequel?*
**D'abord le RC Lens, avant de se raviser. J'ai atterri finalement à Paris, au Stade Français. J'avais débarqué à 23 ans. Paris, c'est la terre de mon apprentissage de footballeur professionnel. J'en ai découvert les réalités et appris les exigences de ce métier pas tout à fait comme les autres. L'adaptation s'est opérée si rapidement, heureusement. Les six années passées au Stade Français, on est monté de la division 4 à la division 2. Mais l'équipe a malheureusement déposé le bilan à la fin de la saison 1984-1985.
**Et après?*
**J'ai rejoint les rangs de Chaumont en 1985. Mouyabi ''Shaleur'' y jouait déjà. Je ne l'ai pas regretté, puisque j'ai terminé meilleur buteur de l'équipe avec 15 réalisations.
**Et pourtant te voilà en train de refaire tes valises pour aller, cette fois, à Bastia en 1986.*
**Je crois que c'était plutôt une affaire de circonstance. Plus, en tout cas, qu'un problème d'instabilité. L'année d'avant j'avais presque seul éliminé Bastia en Coupe de France. Quand il s'est agi de recruter un chasseur de but, c'est Francis Borelli, l'ancien président du PSG qui, dit-on, m'avait chaudement recommandé à son homologue de Bastia. Un choix dont personne ne s'est plaint, les chiffres parlant d'eux-mêmes: 21 buts et meilleur buteur du groupe B de deuxième division.
**Combien de temps es-tu resté à Bastia?*
**Le club ayant eu des difficultés financières, j'ai été transféré à Nîmes, mais dans ce club je me suis brouillé avec l'entraîneur. Et comme les statistiques n'avaient pas été ceux escomptés, je me suis retrouvé la saison suivante au FC Bourges en division 3, où j'ai marqué 24 buts. J'étais le meilleur buteur de tous les groupes confondus.
**Vous vous êtes encore envolé vers d'autres cieux à la fin de la saison. Toujours votre envie de bouger?*
**Non, pas vraiment. Je gagnais gros, l'équipe a tenté de baisser mon salaire à cause des difficultés financières comme Bastia. J'ai refusé, surtout que je venais de recevoir une offre intéressante du club de la Réunion, US Tampon. J'y suis allé, j'ai remporté 7 titres de champion et c'est là-bas que j'ai mis fin à ma carrière en 1995.
**Votre carrière, c'est aussi l'équipe nationale*
**Pendant cette période, j'ai participé à presque tous les matches officiels. Je répondais aux convocations, je le faisais d'autant plus volontiers que c'est toujours un honneur d'être appelé à défendre les couleurs de son pays.
**Votre meilleur match sous le maillot des Diables-Rouges?*
**Congo-RCA en 1986 à Brazzaville. J'étais époustouflant. J'avais marqué deux splendides buts. Il est vrai que j'avais en Bakékolo ''Kwakara'' un passeur en état de grâce ce jour-là. Il avait marqué un but lui aussi, tout comme Makita et Francis Samba. A propos de Francis, c'est douloureux de l'évoquer, car il est mort à l'Ile de Réunion où nous nous sommes retrouvés ensemble. Seul Dieu sait comment je me suis investi pour que son corps soit rapatrié.
**Si vous n'aviez pas fait carrière dans le foot?*
**J'aurai sans doute pris déjà ma retraite comme tourneur-fraiseur à l'ex-RNTP où je travaillais quand le général Yombi-Opango était DG.
**Dernière question: quel regard portez-vous sur le foot congolais?*
**Je suis navré qu'il n'y ait pas de compétitions de jeunes ici. Si on ne s'investi pas dans la formation, on continuera à regretter notre glorieux passé.

Propos recueillis par Guy-Saturnin MAHOUNGOU

TEMOIGNAGE

''Doc Pierre'', l'ami des basketteurs

Dans notre dernière parution, nous avons annoncé le décès brutal de Pierre Ngali, ''Doc Pierre'', kinésithérapeute des Diables-Noirs, des sélections nationales et de la Ligue de basket-ball de Brazzaville.
Enragé de basket-ball, Pierre Ngali l'était dans toute l'acception du terme. Au début, il n'était qu'un anonyme membre de la commission médicale du Club mutidisciplinaire Diables-Noirs. Il regardait cependant où poser le pied dans cette famille. Faute d'avoir été star, il se résolut à servir le sport comme kinésithérapeute sur un banc de touche. Il fut finalement affecté à la section basket-ball en 1986, révèle Désiré Nsouékéla ''Capi Nsoué'', l'un des entraîneurs des Diables-Noirs Basket-ball.

Pierre Ngali

Au fil des années, Pierre Ngali a réussi à faire l'unanimité au-delà des seuls Diables-Noirs. Homme plein de vigueur, disponible, très ouvert, il était maintenant très peu soucieux des différences entre clubs. Basketteur, cela lui suffisait. La dernière fois, du 27 au 30 décembre 2019, il était au chevet de tous les basketteurs venus participer aux championnats nationaux, alors que son club d'origine y avait renoncé. ''Doc Pierre'' était préoccupé chaque fois qu'un joueur avait un bobo. Cette disponibilité envers les joueurs autres que ceux de son équipe en faisait un homme estimé de tous et un ami précieux. *«Son sourire et sa chaleur nous manqueront»,* a commenté sur Facebook un dirigeant de la Ligue.
Adieu, Doc Pierre!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FOOTBALL

Les Diables-Rouges locaux sur le chemin de Kinshasa

C'est officiel! Pour les Diables-Rouges locaux, l'année 2020 s'ouvre sur un tournoi: le TIFOCO, ou Tournoi international de football du Congo. Organisé par la Fédération congolaise de football association (FECOFA) de la RDC. Ils y participeront du 16 au 19 janvier au Stade des Martyrs de Kinshasa.
Ce tournoi réunira quatre pays, dans le cadre de la préparation de la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) prévu au Cameroun en avril prochain, auquel ils sont qualifiés. Outre le Congo, il y a donc le pays hôte, la RDC, la Guinée-Conakry et la Côte d'Ivoire. Pour ce qui est des rencontres, les confrontations commenceront d'abord entre RDC/Congo-Brazza et Côte d'Ivoire/Guinée, jeudi 16 janvier. Et, les deux vainqueurs disputeront la finale, dimanche 19 janvier, qui sera précédée d'un match pour la troisième place entre les deux vaincus.
Pour prendre part à ce tournoi, le sélectionneur des Diables-Rouges avait publié une liste de 23 joueurs. Ces derniers sont à pied d'œuvre depuis un certain temps au Stade Massamba-Débat. Ils sont apparemment heureux dans la perspective de la reprise du service plusieurs mois après leur qualification pour le CHAN-Cameroun 2020. Ils ne connaissent certes pas leurs adversaires, excepté les Léopards locaux de la RDC. Ils apprendront à les découvrir sur le terrain. Il serait donc vain d'émettre des pronostics. Ce que les Diables-Rouges savent au moins, c'est l'opportunité qui leur est offerte de préparer la future échéance.
L'avenir des Diables-Rouges au CHAN sera ce qu'en auront voulu techniciens et décideurs.

Jean ZENGABIO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1 er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 ; Tél. : 22 294 13 34/05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«CABINET CONSEIL EN FINANCE ET COMPTABILITE»
En sigle «CABINET CFC» SARL
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de Francs CFA : Un Million (1 000 000)
Siège social: 608, Route Nationale de Diosso
En face de la Boulangerie de Siafoumou, Boîte postale: 549
RCCM CG/PNR/19 B 34, Pointe-Noire, République du Congo

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «CABINET CONSEIL EN FINANCE ET COMPTABILITE», en sigle «CABINET CFC» SARL, en date du 26 décembre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 31 décembre 2019, enregistré à Pointe-Noire sous folio 240/7, n° 10427 ; il a été décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation.
Monsieur Jean DJONA est nommé en qualité de liquidateur pour la durée des opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, 608, Route Nationale de Diosso, en face de la Boulangerie de Siafoumou, Boîte postale 549, République du Congo.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 07 janvier 2020, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sous le numéro 20 DA 5.
A compter de cette date, la société est en liquidation.
Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Pointe-Noire, le 08 janvier 2020.

Pour insertion,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

NECROLOGIE

Laurent Botséké: derrière le journaliste, un chanteur!

C'est un homme multi facettes, un homme de tous les talents que l'on a porté en terre ce lundi. Connu surtout pour son lingala châtié à la radio, puis à la télévision nationale congolaise, Laurent Botséké a touché tous les foyers congolais durant sa carrière. Et de plusieurs manières.

Laurent Botséké

Car derrière le journaliste connu, peu ont décelé un musicien compétent qui a fait ses débuts sur les bancs de la Basilique Sainte-Anne. C'est Emile Oboa, le fondateur de la mythique chorale des Piroguiers, qui le prend sous son aile et lui met les pieds à l'étrier. Pas seulement apprendre les vocalises, mais aussi savoir écrire et lire la musique, exercices aujourd'hui négligés. Ce talent de chanteur, il le développera dans tous secteurs de la vie musicale – et politique ! C'est avec les Piroguiers qu'il se rend en France pour l'enregistrement de l'œuvre majeure de cette chorale, à la Noël 1959. Il était en classe de CM1.

La paroisse Sainte-Anne sera son point de gravitation et de rayonnement. De son entrée dans la police (oui, il fut policier !) à son intégration dans l'orchestre Les Guérilleros, puis au SBB. Deux chansons cultes restent dans les mémoires: *«Cimetière ya mabala»* et *«Mobali yoka muasi»*. Il s'est également illustré dans des chansons militantes en faveur du PCT, alors parti unique.

La dépouille mortelle du disparu

Puis s'ouvre la carrière journalistique. D'abord à la faveur d'un stage des communicants des forces armées en Chine (qui sera renforcé plus tard par une immersion de presse en Bulgarie). A son retour, un autre monstre sacré ayant grandi au pied de Sainte-Anne, Henri Pangui qui trônait littéralement à la radio, sent le besoin de prendre sa retraite. Vers qui se tourner ? Laurent Botséké s'offre opportunément et se montre à la hauteur, en présentant des journaux parlés en lingala qui ne laissaient pas les auditeurs indifférents.

L'homme racontait volontiers que sur son chemin, des hommes ont surgi du destin et orienté sa vie: Emile Oboa pour la musique, Guy Menga et Tati Loutard pour la rigueur dans l'écriture, et le linguiste Jean-Marie Adoua de l'Université Marien Ngouabi.

Alors que la presse pleure la mort du journaliste, l'Union des musiciens congolais essaye de faire émerger la contribution importante que Laurent Botséké laisse à la musique. C'est d'ailleurs sur une scène de danse, sur le plateau de *«Sous quelques pas de danse»* animée avec doigté et tact par notre consœur Mireille-Alice Kiminou, qu'il a fait l'une de ses dernières apparitions publiques. Malade, son cas a ému le couple présidentiel congolais en 2003. Il lui a permis d'aller se soigner en France.

Né le 2 janvier 1946 à Mossaka, Laurent s'en va à 74 ans accomplis.

A.S. MIANZOUKOUTA

In Memoriam

15 janvier 1988 – 15 janvier 2020, voici maintenant 32 ans que le Seigneur a rappelé à lui ma très chère mère Sita Thérèse « Ma Sita ». Trente-deux ans de chagrins, mais trente-deux ans au cours desquels sa mémoire m'est restée attachée.

En cette douloureuse date d'anniversaire que celles et ceux qui l'on connue se joignent à moi pour implorer la miséricorde divine pour son repos éternel.

Son fils Jean Zoubakéla.

Remerciements

La veuve Victorine Matoumona née Kouminana douanière évoluant à l'aéroport international Maya-Maya à Brazzaville et les enfants Matoumona remercient la corporation douanière, les collègues de la presse, les chrétiens de la communauté religieuse de l'Eglise évangélique du Congo, notamment les fidèles de la paroisse du Centre d'accueil de Bacongo, les anciens étudiants de la ville de Minsk en ex-URSS, les amis et connaissances, pour leur assistance multiforme lors du décès de son mari et de leur père Bonne – Année Emmanuel Matoumona, survenu le 7 décembre 2019 et inhumé le 18 décembre 2019 à Brazzaville.

MESSAGE DE VŒUX

A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Directeur Général du B.C.B.T.P (Bureau de Contrôle du Bâtiment et des Travaux Publics), Monsieur Pierre NKOUA, et tout son personnel,
Souhaitent une bonne et heureuse Année 2020
à Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU-NGUESSO,**
Président de la République.

Ils saluent, par la même occasion, le Travail que le Président a accompli en faveur de la Paix, de la Concorde nationale, de la Sécurité et du Développement.

B.C.B.T.P

Le Directeur Général,
Pierre NKOUA

#avotresoif
BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Nouvelle
et Meilleure !
Vival
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11